



RAPPORT FINAL

19ÈME ÉDITION

Regroupement des
éco
quartiers

NOVEMBRE 2023

COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ)

Rédaction : Seynabou Gueye, agente de projets au REQ et Margaux Dubé, chargée de projets au REQ

Supervision : Clélia Sève, directrice générale du REQ

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant le rapport ou les activités de la Patrouille verte, vous pouvez communiquer avec le REQ.

Téléphone: 514 507-5401

Courriel : direction@eco-quartiers.org

Dépôt légal – 2023

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Patrouille verte - Rapport final, Regroupement des éco-quartiers, 2023.

Table des matières

LE REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS	4
19^e ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE	5
Sommaire du projet	5
Faits saillants	5
ACTEURS IMPLIQUÉS	7
Regroupement des éco-quartiers	7
Ville de Montréal	7
Arrondissements et villes liées	8
Organismes porteurs du programme Éco-quartier	8
DÉPLOIEMENT DE LA PATROUILLE VERTE DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	9
RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	11
DÉROULEMENT DES JOURNÉES DE FORMATION	12
Formation des coordonnateur.trice.s	12
Formation des patrouilleur.euse.s	12
Formation initiale	12
Formation de mi-mandat	13
MANDATS COMMUNS	14
Mandat 1 : Gestion responsable des matières résiduelles	15
Volet 1. Connaissances sur le tri et les collectes	15
Volet 2. Utiliser le bac brun, ce n'est pas si compliqué	15
Volet 3. Trucs et astuces pour réduire les matières résiduelles à la source	16
Mandat 2 : Promotion et protection de la forêt urbaine	16
Volet 1. Contribuer à la plantation d'arbres et à la promotion de la forêt urbaine	16
Volet 2. Contribuer à la lutte contre l'agrile du frêne et à la protection de la forêt urbaine	17
Mandat 3 : Gestion durable de l'eau potable	18
Volet 1. Soutenir les activités de distribution des pommes de douche dans les points de services des organismes porteurs du programme Éco-quartiers concernés	18
Volet 2. Les bonnes pratiques et la réglementation sur l'économie d'eau potable	18
Volet 3. Quoi ne pas jeter à l'égout	19
Mandat 4 : Sensibilisation aux vagues de chaleur	19
MANDATS LOCAUX	21
INDICATEURS DE SUIVI	22
RÉSULTATS GLOBAUX	24
Activités de sensibilisation	25
Dépliants informatifs	26
Résultats : Mandat commun GMR	27
Résultats : Mandat commun FORÊT	31
Résultats : Mandat commun EAU	32

Résultats : Mandat commun BTER	35
Résultats : Mandats locaux	36
CARTOGRAPHIE	39
ADAPTATIONS DES ACTIVITÉS	40
Gestion du matériel	40
Difficultés de recrutement	40
COUVERTURE MÉDIATIQUE	42
MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE	43
APPRÉCIATION ET TÉMOIGNAGES	44
RECOMMANDATIONS	45
ANNEXE	47
Communiqué de presse de début de mandat	47
Communiqué de presse de mi-mandat	50

LE REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

Mobiliser, sensibiliser, informer

Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) est un organisme à but non lucratif fondé en août 1999 par des éco-quartiers désireux de mettre leurs ressources en commun. La mission du REQ est de fédérer et représenter les organismes mandataires du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal, d'en favoriser le développement et d'en accroître le rayonnement dans le but d'améliorer les milieux de vie des communautés.

Le Regroupement des éco-quartiers est composé des organismes à but non lucratif promoteurs du programme environnemental Éco-quartier. Ce regroupement favorise le développement et le rayonnement du programme Éco-quartier de même que la mise en commun d'outils et de pratiques d'intervention dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement.

De plus, le Regroupement des éco-quartiers développe et offre des services d'ordre éducatif, de gestion et de communication en vue de promouvoir la qualité de vie de la population montréalaise et le sentiment d'appartenance au milieu de vie.



19^e ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE

Sommaire du projet

La 19^e édition de la Patrouille verte a été rendue possible grâce au programme **Emploi d'Été Canada** (ÉÉC) de Service Canada et à l'implication de la **Ville de Montréal**, des **16 arrondissements** et **4 villes liées** participants au projet, ainsi qu'au **15** organismes porteurs du programme **Éco-quartier**. Ce sont 46 patrouilleur.euse.s qui ont composé la Patrouille verte 2023. Près de 25% des personnes recrutées pour faire partie de la Patrouille verte en étaient à leur deuxième année ou plus d'expérience, ce qui a définitivement été un atout important pour la cohorte 2023 du projet.

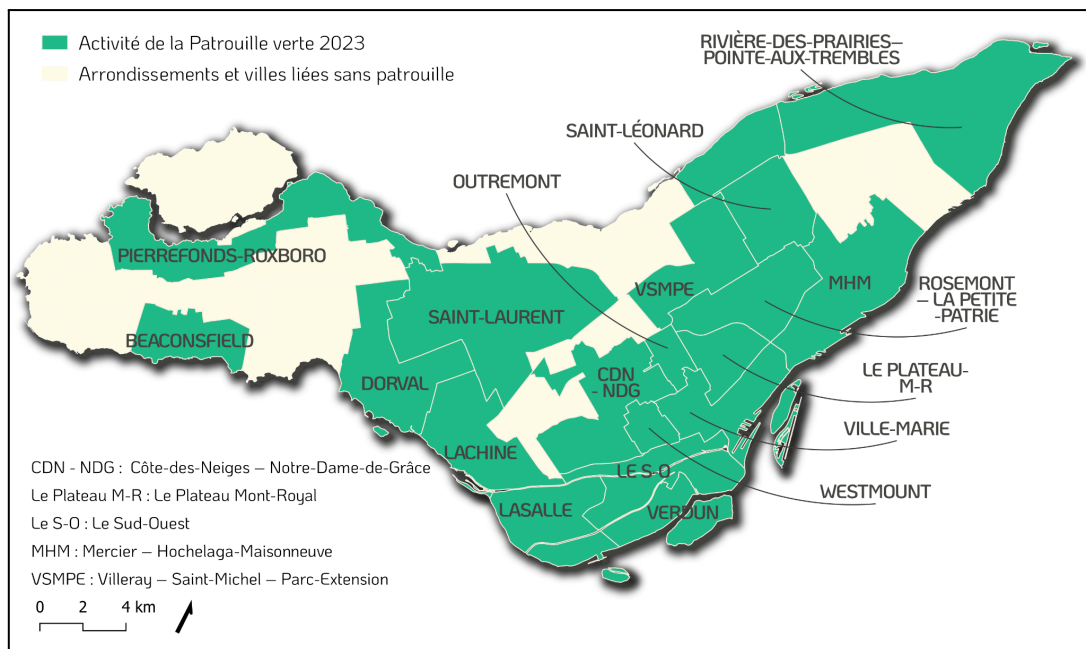


Figure 1. Territoire parcouru par les membres de la Patrouille verte en 2023 sur l'île de Montréal.

Les activités de la Patrouille verte ont officiellement débuté le **29 mai 2023** et se sont conclues le **31 août 2023**, soit une période de temps totale couvrant 14 semaines. La grande majorité des membres de la Patrouille verte ont eu un mandat de 9 semaines, avec quelques exceptions de contrats de 10, 11 et 12 semaines. **13 637 heures** ont été dédiées à la sensibilisation environnementale de la population montréalaise cette année.

Faits saillants

En 2023, la Patrouille verte a permis de rejoindre **48 461 personnes** sur l'île de Montréal sur différents enjeux environnementaux. La portée totale du projet est en adéquation avec les objectifs déterminés par la Ville de Montréal, les organismes porteurs du projet, ainsi que le Regroupement des éco-quartiers. L'objectif global était de sensibiliser 44 450 personnes au cours de la saison estivale. 29% des personnes ont été sensibilisées au mandat GMR, 19% au mandat eau, 14% au mandat forêt urbaine, 12% au mandat BTER, et 26% à des mandats locaux.

Tableau 1. Portrait des efforts totaux de sensibilisation réalisés par les membres de la Patrouille verte en 2023

Résultats globaux					
Mandat	Nb personnes et/ou portes	% de personnes sensibilisées à ce mandat sur l'ensemble des personnes sensibilisées	Objectif nb de personnes rejointes	Objectif (%)	Pourcentage de réalisation
Commun GMR	14 272	29%	10 000	22,5%	143%
Commun Eau	9 247	19%	3 750	8,4%	247%
Commun Forêt urbaine	6 621	14%	4 200	9,4%	158%
Commun BTER	5 590	12%	6 500	14,6%	86%
Total mandat commun	35 730	74%	24 450	55%	146%
Local GMR	5 036	10%	-	-	-
Local Nature en ville	4 141	9%	-	-	-
Local Saines habitudes de vie	1 906	4%	-	-	-
Local Autre	1 648	3%	-	-	-
Total mandat local	12 731	26%	20 000	45%	64%
Grand total	48 461	100%	44 450	100%	109%

ACTEURS IMPLIQUÉS

La Patrouille verte est un projet complexe qui fonctionne grâce à la collaboration de différents acteurs. Cette collaboration peut se présenter sous la forme d'une contribution financière, mais également sous la forme d'une répartition des tâches essentielles au bon fonctionnement du projet. Pour ce qui est de la contribution financière de la Ville de Montréal, des arrondissements et des villes liées, elle permet de bonifier le salaire des membres de la Patrouille verte et de leur assurer une présence minimale de 9 semaines dans les secteurs participants.

Regroupement des éco-quartiers

Le rôle du REQ est central dans l'orchestration de la Patrouille verte. Il remplit principalement des fonctions de gestion de projet et d'administration, en plus d'être le point de contact et le dénominateur commun de tous les autres acteur.trice.s impliqué.e.s. Entre autres, le REQ :



- Effectue les demandes de contribution financière et/ou de financement ;
- Coordonne le recrutement ;
- Développe et dispense des formations ;
- Fournit le matériel requis (t-shirts, casquettes, dépliants, etc.) ;
- Appuie les responsables des membres de la Patrouille verte ;
- Développe des outils de travail et de suivi ;
- Gère la paie ;
- Réalise la reddition de comptes.

Ville de Montréal

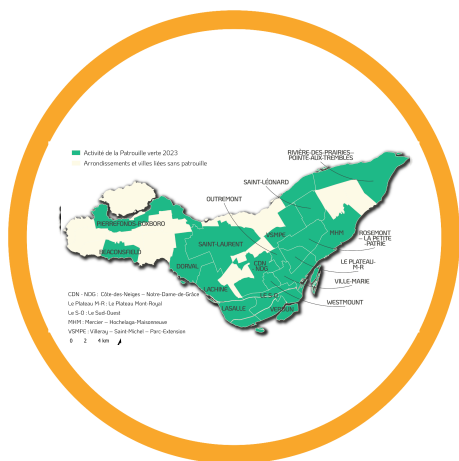
Le Service de l'environnement, le Service de l'eau, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports ainsi que le Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal participent à la Patrouille verte. Ils soutiennent financièrement la Patrouille verte et aident à établir les mandats communs.



- Déterminer les mandats communs et leur spécificité ;
- Établir les objectifs du nombre de personnes à sensibiliser aux différents enjeux environnementaux ;
- Offrir des segments de formation aux patrouilleur.euse.s lors des journées de formation introductive ;
- Fournir les dépliants nécessaires aux mandats communs.

Arrondissements et villes liées

Les arrondissements et les villes liées participant au projet ont la responsabilité d'établir les priorités locales en environnement sur lesquels les membres de la Patrouille verte travailleront. Voici les principales tâches :



- Déterminer les mandats locaux, de concert avec les organismes porteurs du programme Éco-quartier, si applicable ;
- Définir les besoins particuliers pour l'embauche ;
- Encadrer quotidiennement le travail terrain des membres de la Patrouille verte, si applicable.

Organismes porteurs du programme Éco-quartier

Les 15 organismes porteurs du programme Éco-quartier (PEQ), partenaires du projet, sont des collaborateurs essentiels et primordiaux au bon fonctionnement de la Patrouille verte. Ils permettent au REQ d'avoir des yeux sur tout le territoire touché par les activités de la Patrouille verte, ainsi que de réaliser localement la coordination et l'encadrement de celle-ci.



- Offrir une courte formation d'accueil aux patrouilleur.euse.s (introduction à l'équipe, à l'organisme, mandats locaux, fonctionnement, etc.) ;
- Encadrer les patrouilleur.euse.s dans leurs tâches quotidiennes ;
- Coordonner le travail terrain ;
- Veiller à l'atteinte des objectifs ;
- Approuver les feuilles de temps en respectant l'horaire prévu ;
- Assurer la santé et la sécurité au travail.

DÉPLOIEMENT DE LA PATROUILLE VERTE DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Le nombre de postes et la durée des mandats des patrouilleur.euse.s vert.e.s varient en fonction de la contribution du programme Emplois d'Été de Service Canada (définie par circonscription électorale fédérale), de la Ville de Montréal, des arrondissements et des villes liées. La contribution financière de la Ville de Montréal, des arrondissements et des villes liées permet de bonifier le salaire des patrouilleur.euse.s à 17,25\$/heure et de leur assurer une présence minimale de 9 semaines à un horaire hebdomadaire de 32 heures dans les secteurs participants. Cette année, les activités de la Patrouille verte ont débuté officiellement le 29 mai 2023.

Tel que montré dans le graphique ci-dessous, entre le 29 mai et le 31 août, 13 637 heures de patrouille ont été effectuées par les patrouilleur.euse.s, soit 95 % du nombre total d'heures de patrouille prévues.

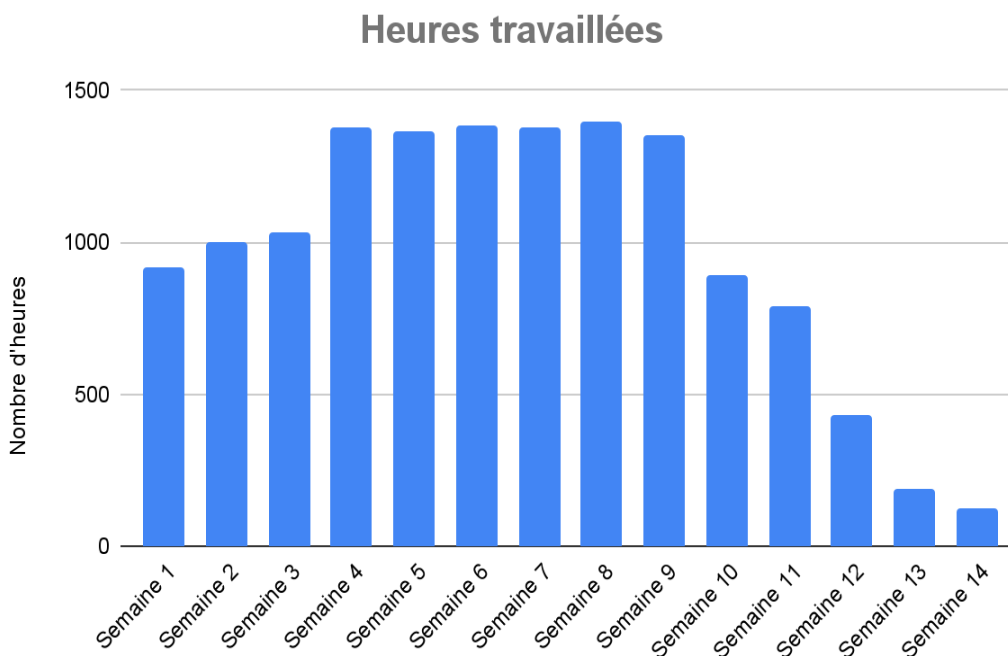


Figure 2. Les heures travaillées par les membres de la Patrouille verte entre le 29 mai et le 31 août 2023

Le tableau suivant détaille la composition, la répartition et la durée des mandats originaux de la Patrouille verte à l'été 2023. Il est important de noter que la composition et la durée des mandats ont été modifiées en cours de réalisation dans certains territoires couverts par la Patrouille verte. Ce phénomène peut s'expliquer par la difficulté de recruter du personnel au cours de la saison estivale ou des employé.e.s qui ont dû quitter leur poste de manière prématurée pour différentes raisons personnelles.

Tableau 2. Composition de la Patrouille verte 2023 (en date du 29 mai 2023)

Arrondissements	Responsable des PV	Nombre de PV	Semaines par PV	Semaines totales	Heures / semaines	Heures de patrouille
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	ÉQ NDG	1	9	9	32	288
	ÉQ CDN	2	9	18	32	576
Lachine	ÉQ Lachine	2	9	18	32	576
LaSalle	ÉQ LaSalle	2	9	18	32	576
Le Plateau Mont-Royal	REQ/Arr. P M-R	1	9	9	32	288
Le Sud-Ouest	ÉQ Sud-Ouest	1	9	9	32	288
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	ÉQ MHM	2	9	18	32	1152
		2	9	18	32	
Montréal-Nord	ÉQ Montréal-Nord	4	9	36	32	1152
Outremont	REQ/Arr. Outremont	2	9	18	32	576
Pierrefonds-Roxboro	ÉQ Pierrefonds-Roxboro	3	12	36	32	1152
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	ÉQ Éco de la Pointe-aux-Prairies	2	9	18	32	576
Rosemont-La Petite Patrie	REQ/Arr. RPP	1	11	11	32	352
Saint-Laurent	ÉQ Saint-Laurent	3	10 & 12	34	32	1088
Saint-Léonard	ÉQ Saint-Léonard	3	9	27	32	864
Verdun	Maison de l'environnement de Verdun / ÉQ Verdun	2	9	18	32	576
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	ÉQ VSMPE	2	11	22	32	704
Ville-Marie	ÉQ Saint-Jacques et Sainte-Marie	2	12	24	32	1536
	ÉQ Peter McGill	2	12	24	32	
Villes liées	Responsable des PV	Nombre de PV	Semaines par PV	Semaines totales	Heures / semaines	Heures de patrouille
Beaconsfield	REQ, ville liée, & ÉQ Pierrefonds-Roxboro	2	9	18	32	576
Dorval	REQ & ville liée	2	9	18	32	576
Mont-Royal	REQ & ville liée	1	9	9	32	288
Westmount	REQ & ville liée	2	9	18	32	576
Total	15 éco-quartiers, le REQ, 3 arrondissements et 4 villes liées	46	De 9 à 12	448	-	14 336

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail des membres de la Patrouille verte est divisé en trois branches principales, qui vont comme suit.

Tableau 3. Répartition du temps de travail des membres de la Patrouille verte 2023

Le temps de travail des membres de la Patrouille verte est divisé ainsi :	
45 % du temps	Consacré aux mandats communs , convenus avec les quatre Services de la Ville de Montréal (14,1 % Service de l'environnement, 9,6 % Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, 10,6 % au Service de l'eau et 10,6 % au BTER)
45 % du temps	Dédié aux mandats locaux , convenus avec l'arrondissement ou la ville liée participante, en collaboration avec l'éco-quartier (le cas échéant)
10 % du temps	Consacré à la formation introductive, aux formations d'accueil dans les éco-quartiers et à la formation de mi-mandat

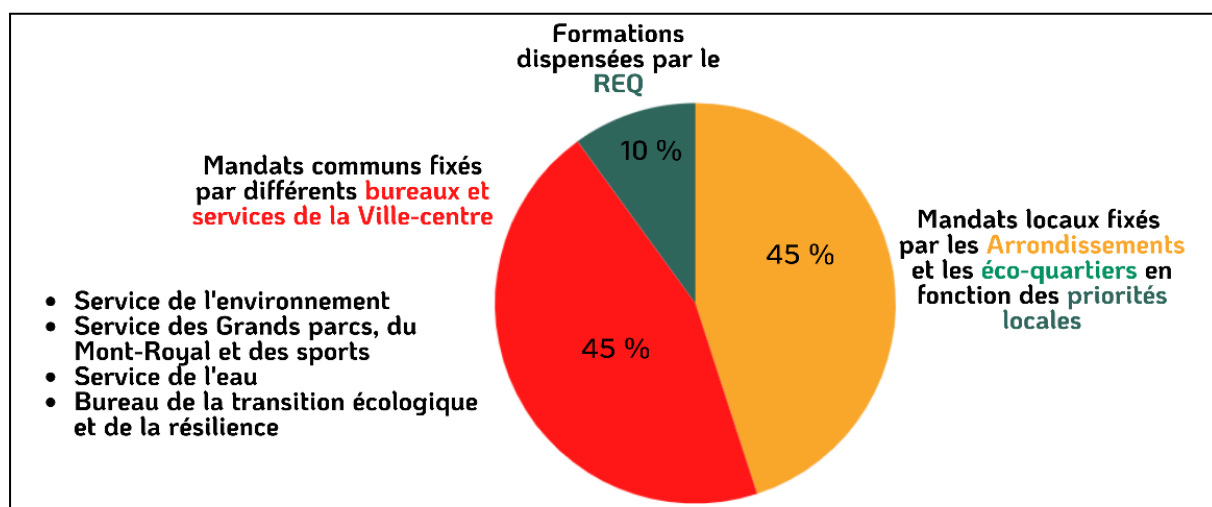


Figure 3. Répartition prévue du temps de travail des membres de la Patrouille verte 2023

DÉROULEMENT DES JOURNÉES DE FORMATION

Dans le cadre de la préparation et de la réalisation de la 19^e édition de la Patrouille verte, trois différents segments de formation ont été offerts par le REQ et par les différentes parties prenantes. Les formations offertes visaient différents publics cibles, soit les coordinateur.trice.s terrains et les agent.e.s de sensibilisation environnementale. L'objectif ultime de ces moments d'éducation et d'apprentissage était de s'assurer de donner à tous les acteurs du projet les outils nécessaires à la réalisation de leurs activités.

Formation des coordonnateur.trice.s

Le 5 avril 2023, le REQ a tenu en virtuel sur la plateforme Zoom, la formation annuelle des coordonnateur.trice.s terrain qui encadreront le travail quotidien des patrouilleur.euse.s vert.e.s au cours de l'été 2023 dans les différents secteurs de l'île de Montréal. Cette formation a comme but de présenter aux responsables les nouveautés de la Patrouille verte, les mandats communs, les critères d'Emploi Été Canada, les rôles de chacune des parties prenantes, et le fonctionnement du recrutement des patrouilleur.euse.s vert.e.s.

Formation des patrouilleur.euse.s

Les membres de la Patrouille verte ont bénéficié de différents segments de formation, pour une durée totale de 3 jours. La formation initiale visait à leur faire connaître le REQ et le réseau des éco-quartiers, à enrichir leurs connaissances des mandats de la Patrouille verte, à favoriser le développement de méthodes de travail efficaces en sensibilisation environnementale ainsi qu'à aiguïser leur maîtrise des outils de travail. Offertes par le REQ et les partenaires de la Patrouille verte, cette formation consistait en deux journées complètes en présentiel tout en enregistrant pour écoute ultérieure. À la formation de mi-mandat, le bilan du nombre de personnes sensibilisées par mandat a été présenté aux membres de la Patrouille verte. Cela a permis entre autres d'identifier les mandats les moins couverts depuis le début du projet afin de redoubler les efforts dans la réalisation de ces derniers.

Formation initiale

Une première formation d'une durée de 2 jours a été offerte les 29 et 30 mai en présentiel aux patrouilleur.euse.s afin de les outiller pour leur mandat. Totalisant 15 heures par patrouilleur.euse.s, cette formation a permis de couvrir beaucoup de volets constitutifs de la Patrouille verte et de faire bénéficier aux membres de la Patrouille verte de l'expertise de divers intervenants, notamment issus des quatre Services de la Ville de Montréal partenaires du projet, ainsi que de la Direction régionale de Santé Publique. La formation a été enregistrée dans les semaines qui ont suivi et les membres de la Patrouille verte ont pu la réécouter à distance. Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir pour la deuxième fois l'organisme *TRAC* (Travail de rue action communautaire). Deux intervenantes sont ainsi venues discuter avec les patrouilleur.euse.s sur les diverses façons d'intervenir auprès de personnes atteintes de troubles

de santé mentale. Cette formation donnait les outils nécessaires pour que les patrouilleur.euse.s puissent réaliser leur travail de façon efficace et sécuritaire.

Le 31 mai, les membres de la Patrouille verte ont débuté leurs activités dans leur secteur respectif. Leurs coordonnateur.trice.s les ont donc accueilli.e.s sur le terrain en leur expliquant le mode de fonctionnement local.



Figure 4. Portrait officiel d'une partie des membres de la Patrouille verte 2023.
Photo prise au cours de la formation initiale du 29 mai 2023.

Formation de mi-mandat

Les membres de la Patrouille verte ont participé à une formation de mi-mandat, d'une durée de 3h15 le 5 juillet 2023. Cette formation avait pour but de faire le bilan du premier mois de la Patrouille verte, de rappeler les principaux objectifs et de dresser un portrait de l'atteinte de ces objectifs. Par la suite, le but était de réorienter les efforts de sensibilisation en conséquence pour la seconde moitié de l'été. Ce fut également l'occasion pour les membres de la Patrouille verte, qui ont tous et toutes eu un tour de parole, de s'exprimer sur leur expérience jusqu'à présent. Il en est ressorti que leur début d'été se déroulait bien et que les citoyen.ne.s étaient ouvert.e.s à la discussion sur les divers thèmes et enjeux environnementaux.



Figure 5. Portrait officiel des agent.e.s de la 19e édition la Patrouille verte.
Photo prise au cours de la formation de mi-mandat du 5 juillet 2023.

MANDATS COMMUNS

Les enjeux environnementaux abordés par la Patrouille verte sont la gestion responsable des matières résiduelles (Service de l'environnement), la promotion et la protection de la forêt urbaine (Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports - SGPMRS), la gestion durable de l'eau potable (Service de l'eau) et la transition écologique qui inclut les changements climatiques et les vagues de chaleur (Bureau de la transition écologique et de la résilience - BTER). À ces enjeux communs s'ajoutent les enjeux locaux propres à chaque milieu de vie. Le quatrième mandat (celui du BTER) s'ajoute aux activités de la Patrouille verte pour une quatrième année consécutive. Les arrondissements visés sont les suivants : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, LaSalle, Le Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rosemont-La-Petite-Patrie, Saint-Laurent, Ville-Marie, le Plateau-Mont-Royal, et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

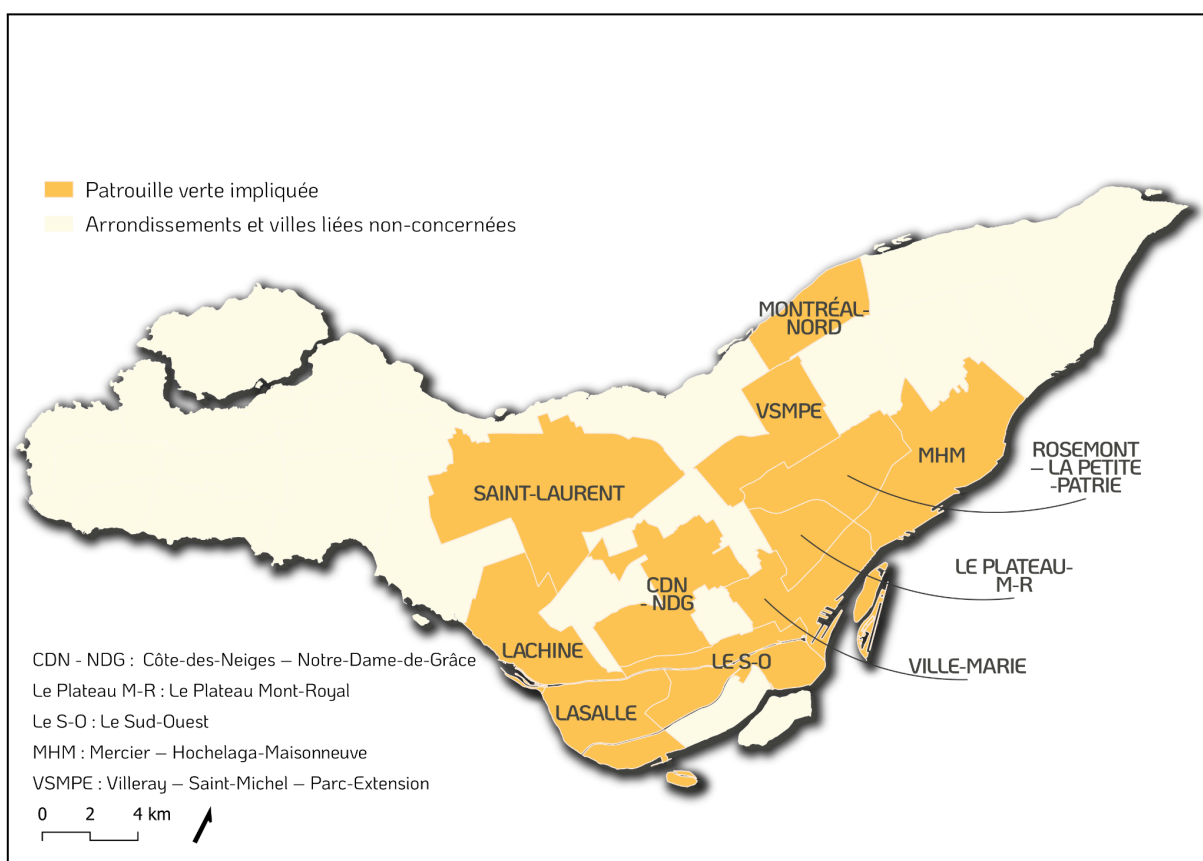


Figure 6. Carte illustrant les onze arrondissements impliqués dans le mandat sur les changements climatiques et l'impact des vagues de chaleur.

Mandat 1 : Gestion responsable des matières résiduelles

Tableau 4. Les objectifs de la Patrouille verte pour le mandat GMR

Nombre de personnes à joindre pour le mandat GMR	
Volet de sensibilisation	Objectifs
Volet 1 : Le tri et les collectes	5 000
Volet 2 : Le bac brun	3 000
Volet 3 : Réduire les matières résiduelles à la source	2 000
Total des personnes à joindre GMR	10 000

Volet 1. Connaissances sur le tri et les collectes

Les membres de la Patrouille verte testeront les connaissances de tri des citoyen.ne.s, en orientant leurs questions sur les résidus pour lesquels des doutes existent encore : erreurs courantes dans le bac de recyclage, RDD qui se retrouvent dans le bac de recyclage, plastiques dans le bac brun. Les patrouilleur.euse.s entameront ainsi des discussions avec les citoyen.ne.s et leur donneront des compléments d'information sur les conséquences de retrouver telle ou telle matière dans le bac de recyclage et au centre de tri. Ils et elles aborderont aussi le thème du plastique et son interdiction dans le bac de matières compostables. Une transition sera faite sur l'importance de participer aux collectes itinérantes des RDD et de se rendre dans les écocentres lorsque cela est possible.

Outils de sensibilisation : Dépliants Mieux recycler chez soi, Collecte des RA/MO, Résidus domestiques dangereux, écocentres, jeu sur les erreurs de tri (ensemble de photographies des articles et objets souvent mal triés).

Volet 2. Utiliser le bac brun, ce n'est pas si compliqué

Les membres de la Patrouille verte aborderont ce sujet en particulier lors des journées de collecte des RA/MO. L'approche se fera sous l'angle de l'accompagnement. Les patrouilleur.euse.s commenceront par demander si les résident.e.s ont mis leur bac au chemin. Dépendamment de la réponse, ils et elles pourront engager la conversation sur les bonnes pratiques de l'utilisation du bac brun ou sur les raisons qui expliquent pourquoi les résident.e.s n'utilisent pas leur bac brun. Des éléments de réponse aux freins exprimés pourront être formulés par les patrouilleur.euse.s selon les explications des citoyen.ne.s. Le cadre bâti visé reste les bâtiments résidentiels de 8 logements et moins. Cependant, dans les arrondissements où la collecte des résidus alimentaires est implantée à tout le bâti résidentiel, les patrouilleur.euse.s pourront aussi cibler les immeubles de 9 logements et plus.

Outils de sensibilisation : Dépliant sur la collecte des RA/MO

Volet 3. Trucs et astuces pour réduire les matières résiduelles à la source

La réduction à la source englobe de nombreux enjeux de lutte contre le gaspillage et l'obsolescence programmée. Les patrouilleur.euse.s pourront aborder le sujet sous différents angles, selon les personnes rencontrées et leurs intérêts : réduction de l'utilisation d'articles à usage unique (tels que les bouteilles d'eau, les ustensiles, les pailles flexibles en plastique, les tasses à boisson chaude), réduction du gaspillage alimentaire, achats de seconde main, achat en vrac de certains produits, choix de réparer plutôt que d'acheter du neuf, etc. Les kiosques seront privilégiés pour ce mandat. Les patrouilleur.euse.s pourront inviter les personnes rencontrées à prendre un engagement de réduction qui ira au-delà de leurs habitudes.

Outils de sensibilisation : Visuels de la campagne "objectif zéro déchet", document(s) de sensibilisation sur la réduction à la source, visuels de la campagne "J'aime manger pas gaspiller", Code QR qui renvoie au site montreal.ca et à des ressources sur la réduction à la source et le réemploi (carte des réparateurs de Protégez-vous, site de Recyc-Québec "fait durer les appareils").

Mandat 2 : Promotion et protection de la forêt urbaine

Tableau 5. Les objectifs de la Patrouille verte pour le mandat FORÊT

Nombre de personnes à joindre pour le mandat FORÊT	
Volet de sensibilisation	Objectifs
Volet 1 : Plantation d'arbre et verdissement	2 000
Volet 2 : Lutte contre l'agrile du frêne	2 200
Total des personnes à joindre Forêt	4 200

Volet 1. Contribuer à la plantation d'arbres et à la promotion de la forêt urbaine

Pour une onzième année consécutive, les patrouilleur.euse.s vert.e.s encourageront les résident.e.s de Montréal à participer à la campagne Un arbre pour mon quartier. Les patrouilleur.euse.s vert.e.s contribueront, notamment, par la distribution de signets et d'affiches de promotion, en plus de la participation à la distribution des arbres aux citoyen.e.s.

Depuis 2012, la Patrouille verte a contribué à l'atteinte de l'objectif de la Ville de Montréal de faire passer l'indice de canopée du territoire de l'agglomération de 20 % à 25 %, en plus de réduire les îlots de chaleur par le verdissement. L'objectif d'augmenter l'indice de canopée de l'agglomération ayant été atteint, La ville de Montréal s'est fixé un nouvel objectif en 2023 : celui d'atteindre un indice de canopée de 26% pour son propre territoire d'ici 2025. Les patrouilleur.euse.s auront donc à participer et organiser des activités visant à renseigner les citoyen.e.s sur les objectifs de verdissement de la Ville de Montréal, en plus de sensibiliser au

sujet des différents et essentiels rôles de l'arbre en ville, notamment parmi les moyens pour contrer les effets néfastes des îlots de chaleur sur la population. Lors de ces activités (sensibilisation en porte-à-porte, kiosques locaux en arrondissements, etc.), ils.elles auront notamment accès au dépliant Nos arbres, notre richesse et au signet Bienvenue dans la forêt la plus enchantée en ville produits par le SGPMRS.

Volet 2. Contribuer à la lutte contre l'agrile du frêne et à la protection de la forêt urbaine

Depuis l'édition 2013, la Patrouille verte participe aux efforts de sensibilisation des citoyen.ne.s dans le cadre du programme de lutte contre l'agrile du frêne. Comme par le passé, les patrouilleur.euse.s recevront une formation offerte par le SGPMRS en début de mandat (juin 2023) afin de bien renseigner les citoyen.ne.s, et particulièrement les propriétaires de frênes. Encore cette année, les membres de la Patrouille verte seront aussi informés sur la valeur sociale et économique de la forêt urbaine.

2.1.

En 2023, les patrouilleur.euse.s pourront distribuer de l'information sur le Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal (15-040), le Programme de subvention relatif au traitement des frênes situés sur des propriétés privées (15-063) et le Programme de subvention relatif à l'abattage de frênes et à leur remplacement (17-077). Ils auront notamment accès aux dépliants Guide à l'usage des propriétaires de frênes - Déjouons l'agrile! ainsi qu'au document On lutte contre l'agrile du frêne produits par le SGPMRS. Comme pour l'année 2022, les patrouilleur.euse.s vert.e.s pourront avoir accès à l'inventaire des frênes privés de la Ville, qui leur permettra de cibler leurs interventions pour rejoindre plus facilement les propriétaires de frênes.

2.2.

En juillet 2023, les patrouilleur.euse.s pourront contribuer à la participation des propriétaires de frênes morts ou dépérissants, qu'ils rencontreront sur le terrain ou dans les kiosques, au programme de subvention pour l'abattage et le remplacement des frênes. Ce programme a récemment été bonifié avec une subvention deux fois plus généreuse (septembre 2022). Les patrouilleur.euse.s pourront aviser ces propriétaires que la subvention révisée offerte par ce programme est maintenant très avantageuse. Les détails seront disponibles en ligne sur le site Web de Montréal (montreal.ca). Le but de cette démarche est de s'assurer que les propriétaires admissibles s'inscrivent en ligne dès qu'ils ont fait abattre leur frêne mort ou dépérissant afin de bénéficier du nouveau programme et de contribuer au remplacement de la canopée montréalaise perdue par l'abattage de frênes.

2.3. Kiosques volants

Finalement, des kiosques volants pourraient être réalisés lors d'événements locaux spéciaux, tenus en arrondissement, si le contexte le permet (par exemple, journée de verdissement, de remise de végétaux, etc.), événements à caractère familial qui rejoignent souvent de nombreux citoyen.ne.s ou dans les parcs-nature dans lesquels des interventions ont été effectuées. Le

SGPMRS pourrait agir à titre d'intermédiaire auprès des arrondissements, ou encore, le REQ par le biais des organismes locaux porteurs du programme Éco-quartier. Ces kiosques pourront aussi être tenus de manière ponctuelle, en remplacement ou en complément à ceux lors d'événements, dans les parcs et places publiques des arrondissements montréalais.

Mandat 3 : Gestion durable de l'eau potable

Tableau 6. Les objectifs de la Patrouille verte pour le mandat EAU

Nombre de personnes à joindre pour le mandat EAU	
Volet de sensibilisation	Objectifs
Volet 1 : Produits économiseurs d'eau	1 250
Volet 2 : Économie d'eau potable	1 250
Volet 3 : Respect des égouts	1 250
Total des personnes à joindre EAU	3 750

Volet 1. Soutenir les activités de distribution des pommes de douche dans les points de services des organismes porteurs du programme Éco-quartiers concernés

Ce volet vise à promouvoir les produits économiseurs d'eau (pommes de douche et trousse complètes) et sur la problématique des fuites à la maison lors des kiosques et des rencontres avec les citoyen.ne.s.

Depuis 4 ans, les organismes porteurs du programme Éco-quartier distribuent des pommes de douche et des trousse de produits économiseurs d'eau dans différents secteurs de la Ville, grâce à un programme d'économie d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec. Ce programme a pris fin en 2022, mais les inventaires montrent qu'il reste plus de 1 700 pommes de douches et plus de 800 trousse répartis dans différents éco-quartiers. Les patrouilleur.eus.e.s auront donc comme tâche d'offrir aux résident.e.s de se procurer gratuitement des pommes de douche ou trousse et appuieront les organismes porteurs du programme Éco-quartiers lors des journées de distribution. L'objectif étant d'écouler tous les inventaires d'ici la fin de l'été 2023.

Volet 2. Les bonnes pratiques et la réglementation sur l'économie d'eau potable

Ce volet vise à sensibiliser la population sur les bonnes pratiques d'économie d'eau potable de la maison ainsi que sur les exigences du règlement 13-023 sur l'usage de l'eau en particulier auprès des résident.e.s qui contreviennent à la réglementation. Les patrouilleur.euse.s seront formés pour sensibiliser la population à ces deux enjeux.

2.1. Les bonnes pratiques à l'intérieur

Les patrouilleur.euse.s expliqueront l'importance d'éliminer les fuites sur les appareils de plomberie et les moyens de réduire la consommation d'eau. Les membres de la Patrouille pourront distribuer des pastilles de détection de fuites dans les toilettes.

2.2. La réglementation sur l'usage de l'eau à l'extérieur (13-023)

Les patrouilleur.euse.s sensibiliseront la population sur les exigences réglementaires et inviteront les résident.e.s à respecter la réglementation lorsque des usages proscrits sont constatés en matière d'arrosage extérieur. Les membres de la Patrouille distribueront le dépliant sur la réglementation au besoin.

Volet 3. Quoi ne pas jeter à l'égout

De nombreuses matières sont rejetées directement à l'égout ou par le biais des toilettes et celles-ci sont une source potentielle de problèmes, que ce soit dans le réseau d'égout, à la Station d'épuration et même au milieu aquatique récepteur (ex. : graisses, lingettes, etc.). Les patrouilleur.euse.s sensibiliseront la population aux problèmes et aux bénéfices de ne pas jeter les matières proscrites dans l'égout. Une affichette (jeu-quiz) serait distribuée à titre d'aide-mémoire. Les patrouilleur.euse.s feraient aussi une tournée dans les CPE et garderies de leur secteur d'intervention qui sont susceptibles d'utiliser en grand nombre les lingettes humides afin de s'assurer qu'elles adoptent les bonnes pratiques.

Mandat 4 : Sensibilisation aux vagues de chaleur

Tableau 7. Les objectifs de la Patrouille verte pour le mandat BTER

Nombre de personnes à joindre pour le mandat BTER	
Volet de sensibilisation	Objectifs
Volet : Vagues de chaleur	6 500
Total des personnes à joindre BTER	6 500

Les patrouilleur.euse.s effectueront une tournée de sensibilisation aux changements climatiques et aux impacts des vagues de chaleur sur la santé de type : Porte-à-porte; Kiosques informatifs; Ateliers d'animation.

Ces activités auront lieu dans des secteurs particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur. Cette initiative appuie l'action 8 du Plan climat, Sensibiliser la population montréalaise à la transition écologique en priorisant la résilience des personnes en situation de vulnérabilité.

Les 11 arrondissements visés par le mandat du BTER sont les suivants : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce; Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; Lachine; LaSalle; Montréal-Nord; Plateau Mont-Royal; Rosemont-La-Petite-Patrie; Saint-Laurent; Le Sud-Ouest; Ville-Marie; Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Volet 1. Les vagues de chaleur et la résilience individuelle et collective

Le principal objectif de cette campagne est d'outiller plus de Montréalais.e.s pour mieux faire face aux impacts des vagues de chaleur par la connaissance des consignes de la santé publique et des bons réflexes en matière de résilience individuelle et collective.

Les messages clés de cette campagne sont :

- Les vagues de chaleur sont et seront plus nombreuses à Montréal en raison des changements climatiques en cours ;
- Certaines personnes sont plus vulnérables aux vagues de chaleur et ils ont besoin d'être plus attentifs aux recommandations de la santé publique ;
- La solidarité sociale et la bienveillance entre voisins favorisent la résilience des individus et des communautés lors des vagues de chaleur.

Possibilité d'arrimage entre les mandats du SGPMRS et du BTER :

Comme le SGPMRS œuvre à la valorisation du rôle de l'arbre en ville et que le BTER vise à sensibiliser et à outiller la population à l'égard des vagues de chaleur, nous recommandons de poursuivre l'arrimage entre les mandats de ces deux Services. La réunion ponctuelle de ces mandats permettrait aux patrouilleur.euse.s d'aborder en synergie les enjeux à l'égard des épisodes de vagues de chaleur, à savoir le développement de la résilience individuelle et collective, et d'une connaissance plus aiguisée du rôle de l'arbre en ville (notamment la réduction de l'intensité des canicules et des îlots de chaleur).

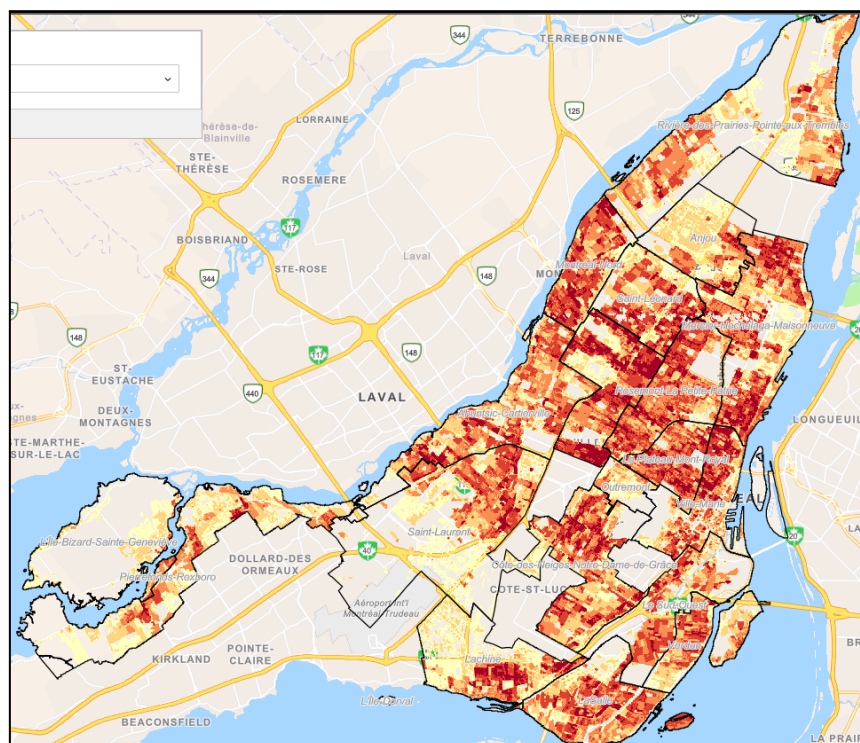


Figure 7. Les secteurs à prioriser lors de la sensibilisation au mandat du Bureau de la Transition écologique et de la résilience. Carte réalisée et fournie par la Direction régionale de la santé publique, 2023.

MANDATS LOCAUX

Le REQ regroupe les mandats locaux en quatre grandes familles, sous lesquelles se rangent tous les mandats locaux fixés localement par les arrondissements et les villes liées, de concert avec les organismes porteurs du programme Éco-quartier. Il n'est pas rare que ces mandats locaux soient effectués en complémentarité ou même en continuité des mandats communs.

Nature en ville



La thématique regroupe des activités portant sur divers sujets : biodiversité urbaine dans certains parcs municipaux, agriculture urbaine, sensibilisation à l'arrachage d'herbe à poux, entretien des pelouses et règlements interdisant de nourrir les animaux.

Le volet comprend des activités en lien avec la promotion et la mobilisation des citoyen.ne.s autour de projets de ruelles vertes, d'activités écolo-sportives, de transports verts et actifs et de la promotion d'une alimentation saine et locale.

Saines habitudes de vie



Gestion des matières résiduelles



Le volet répond à des objectifs locaux en termes de GMR fixés par l'arrondissement, de concert avec l'organisme porteur du programme éco-quartier. Par exemple, les citoyen.ne.s sont informés aux sujets des horaires de collectes, des ICI, des déménagements, des RDD et des TIC.

la thématique réunit tout autre type d'activités génériques relevant de l'environnement. On y inclut souvent les animations dans les camps de jour et les centres communautaires, ainsi que les corvées de nettoyage.

Autre mandat local



INDICATEURS DE SUIVI

Les membres de la Patrouille verte ont la responsabilité d'effectuer un suivi de leurs activités en complétant un rapport de leurs activités quotidiennes. Ce rapport interactif est construit et élaboré par le REQ. Les données récoltées permettent de rendre compte des activités effectuées selon quatre niveaux de détail : le mandat abordé, l'enjeu abordé, la technique de sensibilisation utilisée et le nombre de personnes rejointes.

1 Mandat

Commun	Local
GMR Eau Forêt urbaine BTER	GMR Nature en ville Saines habitudes de vie Autres

2 Enjeu

Tri et collecte Collecte des RA/MO Réduction à la source Arrosage Fuites d'eau résidentielles Produits économiseurs d'eau Vagues de chaleur Plantation d'arbre Rôle de l'arbre & Forêt urbaine Agrile du frêne	Disposition des bacs Horaire des collectes ICI Déménagement/RDD/TIC/ Écocentres/autres collectes Distribution de publicité Biodiversité urbaine Gestion de la faune Agriculture urbaine Herbe à poux	Verdissement Entretien des pelouses Transports verts et actifs Alimentation saine et locale Activités écolo-sportives Ruelles vertes Corvées de nettoyage
---	---	---

3 Technique de sensibilisation

- Porte-à-porte
- Distribution/Patrouille
- Appel
- Kiosque
- Animation
- Accueil

4 Données colligées

- Nombre de personnes
- Nombre et type de dépliants
- Cartographie
- Réaction des citoyen.ne.s
- Infractions constatées
- Types d'erreurs de tri
- Participation citoyenne aux collectes

Pour les thématiques abordées, les patrouilleur.euse.s devaient, dans leur rapport, en indiquer la nature générale sous le libellé « Mandat » puis en indiquer la nature plus spécifique sous le libellé « Enjeu ».

De plus, chaque mandat commun avait des indicateurs de suivi précis auxquels les membres de la Patrouille verte devaient répondre ou détailler lors de leur patrouille sur le terrain. Par exemple, lors de la réalisation du mandat Eau, les membres de la Patrouille devaient prendre en note les types d'infraction commises par les citoyen.ne.s de la Ville de Montréal en vertu du règlement 13-023. Ou bien encore, pour le mandat sur la gestion des matières résiduelles, les patrouilleur.euse.s vert.e.s devaient colliger la participation des citoyen.ne.s à la collecte des RA/MO et les raisons de leur frein.

RÉSULTATS GLOBAUX

Au total, 29% des personnes ont été sensibilisées au mandat GMR, 19% au mandat Eau, 14% au mandat Forêt, 12% au mandat BTER et 26% aux différents mandats locaux. Le déséquilibre entre les mandats communs (74%) et locaux (26%) est redevable aux différents types de retombées. Certains volets des mandats locaux ne requièrent pas d'interaction avec les citoyen.ne.s, d'où le moins grand nombre de personnes rejointes sur ces enjeux environnementaux. Le Tableau 8 montre la répartition des efforts de sensibilisation et la réalisation des différents objectifs.

Tableau 8. Résultats globaux de la sensibilisation de la population montréalaise aux différents enjeux

Résultat global					
Mandats	Heures consacrées	Nb de personnes rejointes	% de personnes sensibilisées à ce mandat sur l'ensemble des personnes sensibilisées	Objectifs	% de réalisation
Commun GMR	1 985,25	14 272	29%	10 000	143%
Commun Eau	1 524,25	9 247	19%	3 750	247%
Commun Forêt	1 343,5	6 621	14%	4 200	158%
Commun BTER	858,75	5 590	12%	6 500	86%
Total mandat commun	5 711,75	35 730	74%	24 450	146%
Mandats locaux	6 609,25	12 731	26%	20 000	64%
Grand total	12 321*	48 461	100%	44 450	109%

*Cela n'inclut pas les heures de formations (1258,5 heures)

L'objectif pour le mandat GMR a été dépassé, les membres de la Patrouille verte ont sensibilisé de façon supplémentaire près de 4 300 personnes. Concernant l'objectif du mandat BTER, ce dernier n'a malheureusement pas été atteint cette année, nos hypothèses sur la raison de ce résultat seront détaillées plus bas.

La répartition des heures de travail réalisées par les membres de la Patrouille verte correspond approximativement à ce qui était prévu dans le plan initial de réalisation du projet, pour les mandats communs, les mandats locaux et les formations. Les détails concernant cette répartition au regard des prévisions sont explicités à la figure 8. On peut voir que pour le mandat commun BTER, il y a une variation d'environ -4 % entre le nombre d'heures réalisées et prévues, que nous expliquons avec le fait que c'était un mandat qui n'était pas applicable à l'ensemble des membres de la Patrouille verte. Seulement 27 d'entre eux faisaient partie des zones concernées par ce mandat. Il y a également une variation de +3.7 % pour les mandats locaux, que nous expliquons par la participation de deux villes liées sans faire les mandats communs.

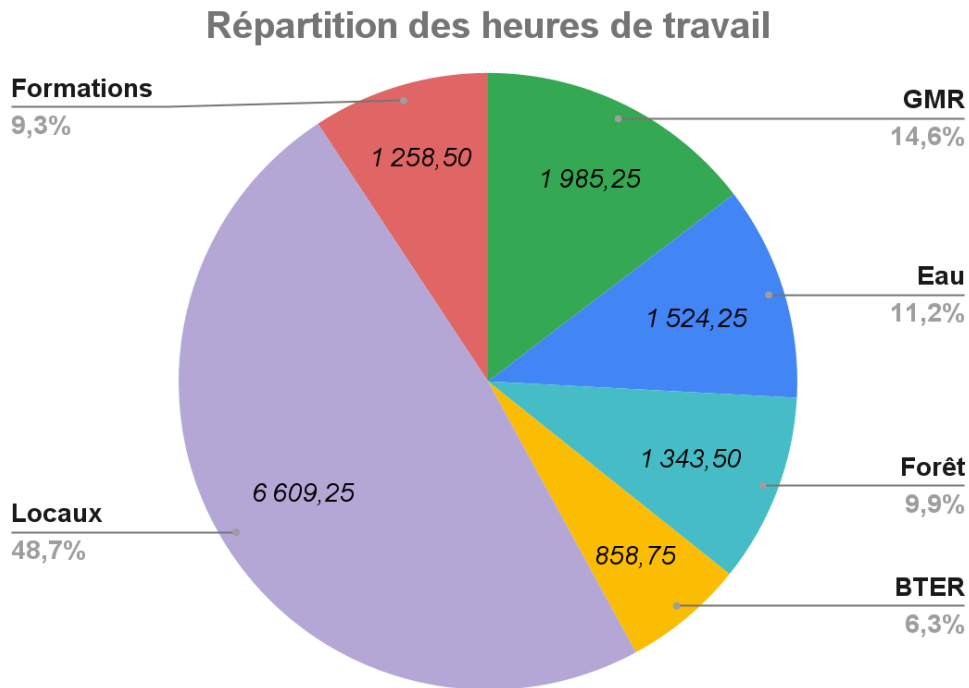


Figure 8. Répartition réelle des heures de travail réalisées par les membres de la Patrouille verte en 2023

Activités de sensibilisation

Différentes techniques de sensibilisation ont été utilisées par les membres de la Patrouille verte au cours de la saison estivale afin de partager une foule d'informations aux citoyen.ne.s de l'île de Montréal sur les divers enjeux environnementaux. On note que les activités de distribution et de patrouille sont celles ayant engendré la plus grande portée, suivies par les activités de porte-à-porte ainsi que par la tenue de kiosques.

Tableau 9. Nombre de personnes rejointes sur les différents enjeux selon les techniques de sensibilisation

Techniques de sensibilisation		
Activité	Nb personnes et/ou portes	Pourcentage de la portée des activités de sensibilisation
Porte-à-porte	15 445	32%
Distribution/Patrouille	21 280	44%
Appels	704	1%
Kiosques	7 216	15%
Animation	2 486	5%
Visite CPE	0	0%
Autre	1 330	3%
TOTAL	48 461	100%

Dépliants informatifs

Il est important de souligner que le travail de sensibilisation réalisé par les membres de la Patrouille verte est facilité et appuyé grâce aux dépliants informatifs fournis par la Ville de Montréal, Solutions Ecofitt et le Regroupement des éco-quartiers. Au cours de la saison estivale, plus de **40 582 dépliants informatifs** ont été distribués sur le territoire montréalais. Le tableau 10 illustre en détail la distribution du matériel informatif selon leur type et leur quantité.

Tableau 10. Distribution des dépliants informatifs par type de mandat

Distribution de dépliants sur l'île de Montréal	
Mandat GMR	
Les dépliants	Nombre distribué
Mieux recycler chez soi	3 573
Collecte des RA/MO	3 818
Résidus domestiques dangereux	641
Écocentre	258
Jeu sur les erreurs de tri	22
Accroche porte MO Arrondissement	2 594
Document sur le zéro déchet et la réduction à la source	258
Codes QR	4
Autres dépliants	1 422
Total GMR	12 590
Mandat ÉAU	
Produits économiseurs d'eau - Pomme de douche seulement	48
Produits économiseurs d'eau - Trousse complète	44
Pastilles de détection de fuites d'eau	421
Dépliant sur le règlement 13-023	5890
Carton-Quiz Matières proscrites à l'égout	1197
Autres dépliants	694
Total ÉAU	8 294
Mandat Forêt	
Signets UAPMQ	2 457
Nos arbres, notre richesse	905
On lutte contre l'agrire	616
Autres dépliants	836
Total Forêt	4 814

Mandat BTER	
Vagues de chaleur	5 053
Autres dépliants	12
Total BTER	5 065
Mandat Local	
Dépliants Nature en ville	1595
Dépliants Saines habitudes de vie	204
Dépliants informatifs sur l'EQ	580
Autres dépliants	7440
Total Local	9 819
Grand total	40 582

Résultats : Mandat commun GMR

Dans le cadre du mandat commun sur la gestion responsable des matières résiduelles, plus de **14 272 personnes** ont été sensibilisées lors de la période d'activité de la Patrouille verte et plus de 12 590 dépliants informatifs sur le sujet ont été distribués. Les membres de la Patrouille verte ont sensibilisé les Montréalais.e.s à trois différents enjeux en lien avec la gestion des matières résiduelles et avaient un objectif de sensibiliser 10 000 personnes. Ce sont 8 603 citoyen.ne.s qui ont été informés sur les divers éléments entourant le tri des déchets et des différents types de collectes des matières résiduelles à Montréal. En ce qui concerne, l'utilisation du bac brun, ce sont 4 076 personnes qui ont été sensibilisées à ce sujet. Le travail des patrouilleur.euse.s vert.e.s a aussi permis de rejoindre 880 personnes sur le principe de la réduction à la source. L'objectif global fût atteint et même dépassé pour ce mandat commun.

Tableau 9. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat GMR

Mandat GMR						
Activités	Tri et collecte	Collecte des RA/MO	Réduction à la source	Autres	Total	Pourcentage
Distribution/Patrouille	5 322	2 388	123	176	8 009	56,1%
Porte à porte	1 682	1 226	340	86	3 334	23,4%
Appels	0	40	0	31	71	0,5%
Kiosques	1 091	408	335	350	2 184	15,3%
Animation	323	0	82	37	442	3,1%
Autre	185	14	0	33	232	1,6%
Total	8 603	4 076	880	713	14 272	
Pourcentage	60,3%	28,6%	6,2%	5,0%	100%	
Items de sensibilisation distribués					12 590	

Les membres de la Patrouille verte devaient non seulement consigner des données quantitatives lors de leur interaction avec des citoyen.ne.s, mais ils devaient aussi noter des données qualitatives pour le mandat GMR. Le Service de l'environnement de la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers désiraient obtenir un portrait général de la qualité de la participation des Montréalais.e.s à la gestion de leurs matières résiduelles.

Pour le volet sur le tri et les collectes, les membres de la Patrouille verte avaient la responsabilité de questionner les citoyen.ne.s. sur leur habitude de tri. Ils.elles ont testé leur connaissances en leur présentant des exemples d'objets se retrouvant régulièrement dans la mauvaise collecte, tel qu'un sac de chips. Les citoyen.ne.s devaient identifier la bonne collecte pour chaque item. Suite à ces interactions, on dénote que 7% des répondants n'ont fait aucune erreur, 54% ont seulement eu une erreur de tri, mais environ 39% ont commis entre deux erreurs et plus.

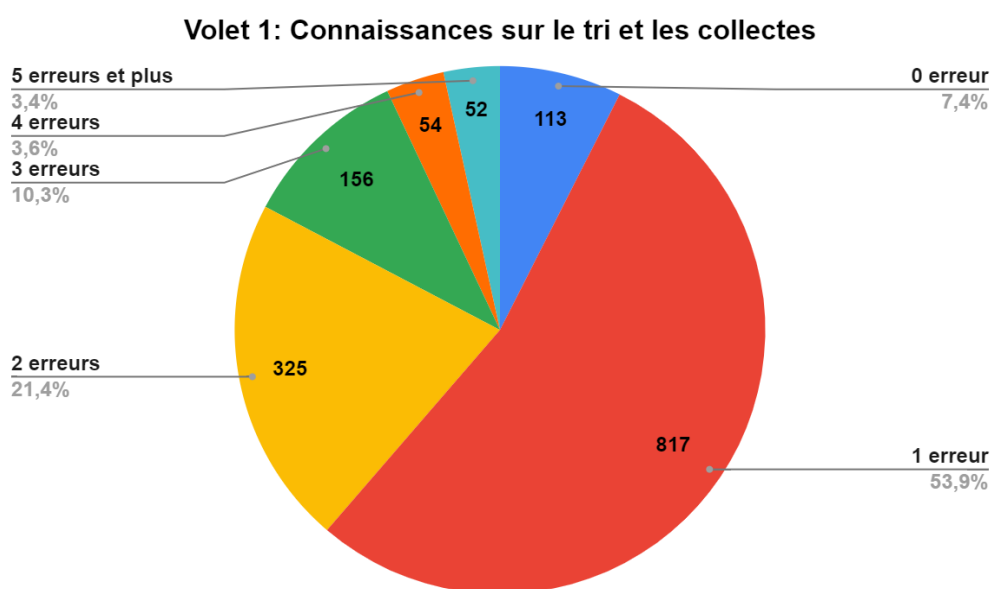


Figure 9. Nombre d'erreurs commises par les citoyen.ne.s pour le tri de leurs matières résiduelles

Concernant le second volet du mandat, touchant le sujet de la collecte des résidus alimentaires et des matières organiques, les Montréalais.e.s ont été sondés sur leur participation à cette collecte. Plus de 85% des résident.e.s rencontrés participaient déjà activement et régulièrement à cette collecte (voir figure 10). Cependant un peu moins de 15% d'entre eux n'y adhéraient pas. Plusieurs raisons et freins expliquent cette réticence à utiliser le bac brun (voir figure 11). La raison principale était une incompréhension des items qui pouvaient s'y retrouver. Tandis que le deuxième et le troisième frein le plus important était un dédain des odeurs qui pouvaient se dégager du bac brun et un désintérêt total de se joindre à la collecte. Suite à ces discussions, une conclusion peut en être déduite, il ne faut pas cesser les efforts d'éducation relative à l'environnement, ainsi que la mobilisation citoyenne.

Volet 2 : Utiliser le bac brun, ce n'est pas si compliqué
Lors des journées de la collecte des RA/MO, ont-ils mis leur bacs au chemin ?

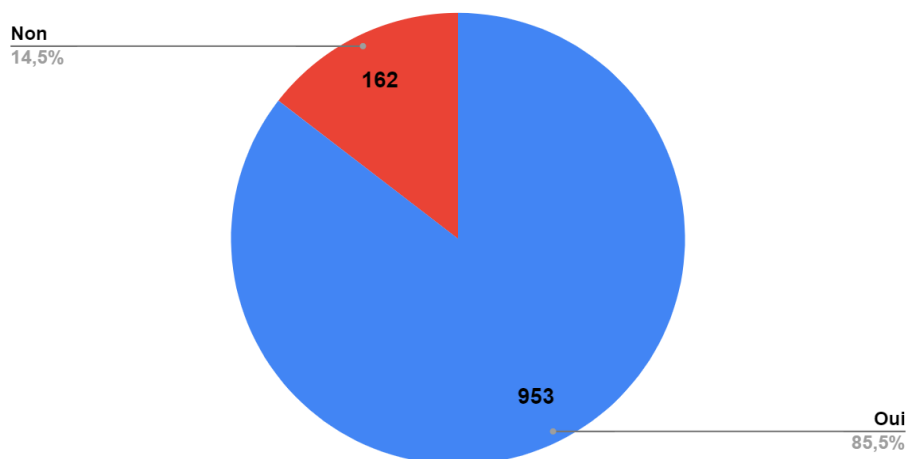


Figure 10. Participation citoyenne à la collecte des résidus alimentaires et des matières organiques

Volet 2 : Utiliser le bac brun, ce n'est pas si compliqué
Pourquoi ils n'utilisent pas le bac brun (les freins) ?

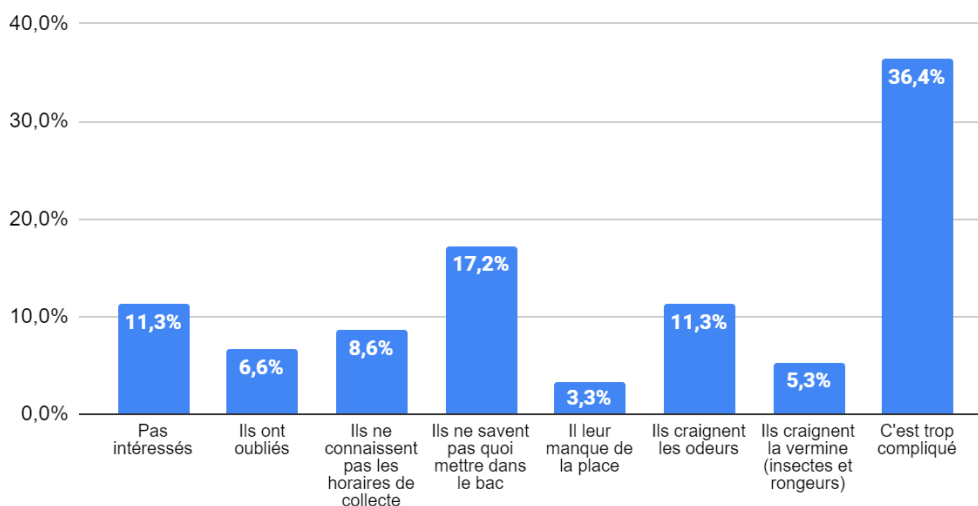


Figure 11. Freins des résident.e.s à participer à la collecte des résidus alimentaires et des matières organiques

Les membres de la Patrouille verte dans le cadre du troisième volet ont sensibilisé 880 citoyen.ne.s à l'un des piliers principaux du principe 3RV, soit la réduction. Lors de ses rencontres sur le terrain, les citoyens ont été interrogés sur différents sujets liés à leurs habitudes ou à leur engagement zéro déchet. Plus de la moitié des sujets abordés portaient sur la réduction du gaspillage alimentaire. Environ 80% d'entre eux se sont engagés à réduire leur consommation ou leur production de déchets dans l'un des aspects de leur vie. Au tableau 10, on peut observer des exemples d'engagements zéro déchet et de réduction que les Montréalais.e.s ont pris. Le pilier de réduction à la source du principe 3RV est souvent négligé chez la population, mais ce sont des gestes simples que ces derniers peuvent poser et qui permettent d'avoir un impact important sur leur empreinte écologique. Alors, il est des plus pertinents de continuer à les informer des engagements de réduction qu'ils.elles peuvent prendre.

Tableau 10. Types d'engagements de réduction et de zéro déchet que les Montréalais.e.s ont pris

Les engagements de réduction et de zéro déchet	
Acheter en friperie	Vérifier ce qu'il y a à la maison avant d'acheter
Utilisation du compost et du recyclage	Pas d'ustensiles à usage unique
Utilisation de sacs réutilisables à la place des sacs en plastique et acheter moins de plastique	Emprunter des choses de ces voisin.e.s/ami.e.s
Réutiliser ses vieux vêtements	Changer la batterie du téléphone au lieu d'en acheter un nouveau
Éduquer son entourage sur la gestion des déchets	Donner les choses qui ne sont plus utilisées au centre de dons
Donner au suivant , faire des réparations , amener à l'éco-quartier ce qui peut recycler comme les électroniques ; réduction de l'utilisation aussi.	Utiliser des sacs de collation réutilisables
Éviter le gaspillage alimentaire	Cuisiner à la maison au lieu de manger dehors
Donner des vêtements usagés	S'informer davantage sur les éléments à mettre dans le bac brun et ceux qui vont dans le bac de recyclage
Faire attention à ce qui est acheté, seulement prendre le nécessaire	Éviter les produits trop emballés

Résultats : Mandat commun FORÊT

6 621 citoyen.ne.s sur l'île de Montréal ont été sensibilisés au mandat commun sur la promotion et la protection de la forêt urbaine, ce qui correspond à 2 421 personnes supplémentaires par rapport à l'objectif de 4 200 personnes. En 2023, c'est le sujet de la plantation d'arbres et l'augmentation de la canopée montréalaise qui constitue la thématique à laquelle le plus grand nombre de citoyen.ne.s ont été sensibilisés. Environ 52 % du matériel distribué dans le cadre de ce mandat étaient des signets pour faire la promotion de la campagne *Un arbre pour mon quartier* et 32 % étaient des dépliants du SGPMRS ayant comme titre «*Nos arbres, notre richesse*» et «*On lutte contre l'agrile*».

Tableau 11. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat Forêt

Mandat Forêt						
Activités	Plantation d'arbre	Lutte contre l'agrile du frêne	Rôle de l'arbre et forêt urbaine	Kiosques volants & Autres	Total	Pourcentage
Distribution/Patrouille	1099	632	442	334	2 507	37,9%
Porte à porte	741	142	261	637	1 781	26,9%
Appels	0	339	1	0	340	5,1%
Kiosques	173	65	827	34	1 099	16,6%
Animation	20	0	534	34	588	8,9%
Autre	0	0	114	192	306	4,6%
Total	2 033	1 178	1 973	1 231	6 621	
Pourcentage	30,7%	17,8%	32,9%	18,6%	100%	
Items de sensibilisation distribués					4 814	
Nombre d'heures consacrées					1 343,5	

Cette année les appels aux propriétaires de frênes ont repris. Sur 207 appels ayant mené à un contact de vive voix, 119 ont abouti avec des citoyen.ne.s ayant l'intention de se réinscrire en ligne pour faire traiter leur frêne. En plus de la liste d'appels, les membres de la Patrouille verte avaient de nouveau accès à une carte géolocalisée du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports qui identifie la présence de frênes dans la Ville de Montréal. Cet outil est grandement bénéfique au travail des patrouilleur.euse.s vert.e.s, leur permettant de viser les bons secteurs dans leurs activités de sensibilisation. De plus, les membres de la Patrouille verte ont aussi informé les propriétaires de frênes résidents de la Ville de Montréal de la nouvelle bonification du programme de subvention relatif à l'abattage de frênes et à leur remplacement qui est entré en vigueur à l'automne 2022.

Résultats : Mandat commun EAU

9 247 citoyen.ne.s ont été sensibilisés au mandat commun sur l'eau, ce qui représente près de 5 500 personnes supplémentaires à l'objectif de 3 750 personnes jointes. Le sujet de l'arrosage des terrains privés (réglementation 13-023) est la thématique à laquelle le plus grand nombre de citoyen.ne.s ont été sensibilisés, suivi par le sujet du respect des égouts. Dans le cadre des trois volets de ce mandat, 8 205 dépliants informatifs ont été distribués à des citoyen.ne.s de l'île de Montréal. Cette année, les patrouilleur.euse.s vert.e.s sensibilisées sur un nouveau sujet, le respect des égouts, une thématique qui s'est vu être importante au vu des réactions obtenues.

Tableau 12. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat EAU

Mandat EAU							
Activités	Produits économiseurs d'eau	Fuites d'eau résidentielles	Règlement 13-023	Respect des égouts	Autres	Total	Pourcentage
Distribution/Patrouille	13	23	2901	357	32	3326	36,0%
Porte à porte	363	534	2769	491	25	4182	45,2%
Appels	0	0	0	9	24	33	0,4%
Kiosques	402	234	726	55	0	1417	15,3%
Animation	33	33	30	0	89	185	2,0%
Visite CPE	0	0	0	0	0	0	0,0%
Autre	30	0	37	37	0	104	1,1%
Total	841	824	6463	949	170	9247	
Pourcentage	9,1%	8,9%	69,9%	10,3%	1,8%	100%	
Items de sensibilisation distribués						8 294	
Nombre d'heures consacrées						1 524,25	

Produits économiseurs d'eau

Les membres de la Patrouille verte ont de nouveau participé à la distribution de produits économiseurs d'eau, tels que les pommes de douches et les troussees d'économie d'eau. Cette année l'objectif était d'écouler les quantités restantes de 2022, soit **2 116 produits économiseurs d'eau**, au courant de la patrouille bleue puis de la patrouille verte. En date du 31 août 2023, ce sont **342** pommes de douches à débit réduit et **433** troussees d'économie d'eau qui ont été échangées (figure 12), soit environ **37%** de la totalité des stocks restants en 2023 (tableau 13).



Figure 12. Résultat des échanges de produits économiseurs d'eau de la Patrouille bleue

Plusieurs kiosques ont été tenus tout au long de l'été, entre les mois de mai et d'août. Ils ont été animés par des employé.e.s des éco-quartiers ou par des patrouilleur.euse.s. Outre des kiosques, la population concernée avait l'opportunité de se rendre directement au point de service de leur secteur, en suivant les heures d'ouverture établies. Pour la population des arrondissements qui n'avaient pas de point de services, ces derniers avaient l'option de se diriger vers l'endroit le plus près de leur domicile, même s'il était dans un arrondissement distinct du leur. Lorsque les patrouilleur.euse.s rencontraient des citoyen.ne.s dans le cadre d'autres activités - distribution/patrouille, porte à porte - ils.elles leur proposaient également de se procurer des produits économiseurs d'eau.

Les pommes de douches à débit réduit : En 2023, ce sont quinze éco-quartiers dans treize arrondissements de la Ville de Montréal qui avaient la responsabilité de distribuer gratuitement les pommes de douches à débit réduit. Entre le 1er mai et le 31 août 2023, ils ont échangé 342 pommes de douches, ce qui signifie qu'il reste encore 1 037 pommes de douches à distribuer d'ici la fin de l'année.

Les trousseaux d'économies d'eau : Entre le 1er mai et le 31 août 2023, ce sont 433 trousseaux d'économies d'eau qui ont été échangés, il reste donc 304 trousseaux d'économie d'eau à distribuer jusqu'à la fin de l'année.

Tableau 13. Les résultats du projet *As-tu ta pomme de douche ?* en date du 31 août 2023

Résultat sommaire <i>As-tu ta pomme de douche ?</i>				
	À échanger en 2023	Échangé en date du 31/08/2023	Différence	Pourcentage de réalisation
Nombre de pommes de douches	1 379	342	- 1 037	25%
Nombre de trousseaux d'économie d'eau	737	433	- 304	59%
Total	2 116	775	- 1 341	37%

Malgré la tenue de kiosques d'échanges au cours de la saison estivale et la sensibilisation de **841** montréalais.e.s sur le sujet, il semblerait que l'engouement pour ces produits ne soit pas très fort cette année. Selon plusieurs témoignages de patrouilleur.euse.s, cela s'expliquerait par le fait que de nombreuses personnes rencontrées auraient déjà échangé leur pomme de douche au courant des anciennes campagnes ou ne pourraient pas le faire étant locataires.

Économie d'eau potable

Lors de leur activité de Patrouille, les agent.e.s de sensibilisation environnementale ont pu observer plusieurs types d'infractions au règlement sur l'arrosage de la Ville de Montréal (13-023). Un total de 48 infractions ont été détectées au cours de la période d'activité de la Patrouille verte, soit 172 de moins qu'en 2022 (tableau 14). Les infractions les plus couramment constatées sont associées à l'utilisation d'un système automatique en dehors des heures permises, à l'asperseur amovible hors des périodes permises et à l'arrosage d'une surface imperméable. De plus, les réactions des citoyen.ne.s à la sensibilisation et à la détection des non-conformités ont été rapportées par les patrouilleur.euse.s vert.e.s. Dans la majorité des cas, un dépliant a été laissé aux citoyen.ne.s et seulement 6% d'entre eux.elles étaient complètement désintéressés de l'enjeu (figure 13). C'était aussi l'occasion d'aborder l'enjeu des fuites d'eau résidentielles, où 729 montréalais.e.s ont pu recevoir des pastilles colorées de détection de fuite d'eau pour les toilettes. Ce petit objet simple d'utilisation était fort apprécié lors des kiosques et porte-à-porte !

Tableau 14. Taux d'infraction constatés sur l'île de Montréal en fonction du règlement 13-023

Favoriser une consommation d'eau extérieure responsable		
	Infraction 1	Infraction 2
Asperseur amovible hors des périodes permises	29,4%	7,1%
Système automatique en dehors des heures permises	23,5%	14,3%
Arrosage d'une surface imperméable	26,5%	7,1%
Écoulement sur la rue ou les propriétés voisines	11,8%	50%
Arrosage en période de pluie	2,9%	14,3%
Arrosage avec un boyau qui n'est pas muni d'une fermeture automatique tenue à la main	5,9%	7,1%

Les bonnes pratiques et la réglementation sur l'économie d'eau potable
Les réactions des citoyen.ne.s

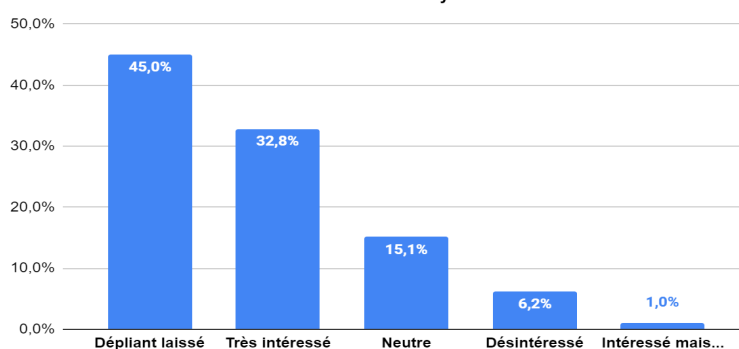


Figure 13. Réactions des citoyen.ne.s à la réglementation sur l'eau potable

Respect des égouts

Cette année les patrouilleur.euse.s vert.e.s sensibilisaient sur un nouveau sujet, le respect des égouts. C'est plus de 75% des personnes interpellées sur le sujet qui étaient intéressées d'en apprendre plus (figure 14), et ce sont environ 1 200 affichettes (jeu-quiz) qui ont été distribuées.

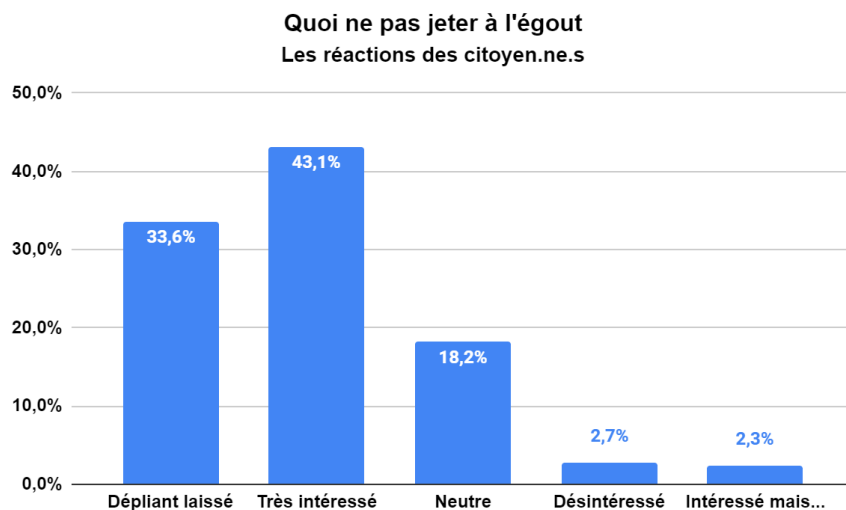


Figure 14. Réactions des citoyen.ne.s aux matières proscrites à l'égout

Résultats : Mandat commun BTER

Au cours du mandat de la Patrouille verte, il y a eu de grandes chaleurs à Montréal, mais pas d'épisodes de canicule. Cependant, cela a permis aux membres de la patrouille verte de sensibiliser et de prévenir les effets des vagues de chaleur chez près de **5 590 citoyen.ne.s** dans des secteurs composés de personnes vulnérables. Les tournées de porte-à-porte et les activités de patrouille/distribution de matériel informatif constituaient les activités ayant mené à la sensibilisation du plus grand nombre, soit 5 130 personnes. La tenue de kiosques a également mobilisé 226 personnes, représentant 4% des citoyen.ne.s sensibilisés sur les vagues de chaleur. Également, dans le cadre de cet effort de sensibilisation aux vagues de chaleur, 5 065 dépliants informatifs ont pu être distribués à des citoyen.ne.s.

Tableau 15. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat BTER

Mandat BTER			
Activités	Vagues de chaleur et changements climatiques	Total	Pourcentage
Distribution/Patrouille	2 627	2 627	47%
Porte à porte	2 503	2 503	44,8%
Appels	9	9	0,2%
Kiosques	226	226	4%
Animation	47	47	0,8%

Autre	178	178	3,2%
Total	5 590	5 590	
Pourcentage	100%	100%	
Items de sensibilisation distribués		5 065	
Nombre d'heures consacrées		858,75	

Lors des activités de sensibilisation réalisées par les membres de la Patrouille verte, ces derniers ont eu la chance de recueillir des informations précieuses auprès des citoyen.ne.s de l'île de Montréal sur leur connaissance des îlots de chaleur. Parmi eux, 78% connaissaient les consignes de santé publique à suivre, et 46% utilisaient l'air climatisé pour rester au frais. De plus, 35% avaient un membre de leur famille qu'ils considéraient comme une personne vulnérable aux vagues de chaleur, et 50% n'en connaissaient pas (figure 15). La majorité d'entre eux étaient prêts à partager les consignes de santé publique et à prendre des nouvelles de leurs proches plus souvent.

Connaissez-vous des personnes vulnérables aux vagues de chaleur dans votre entourage ?

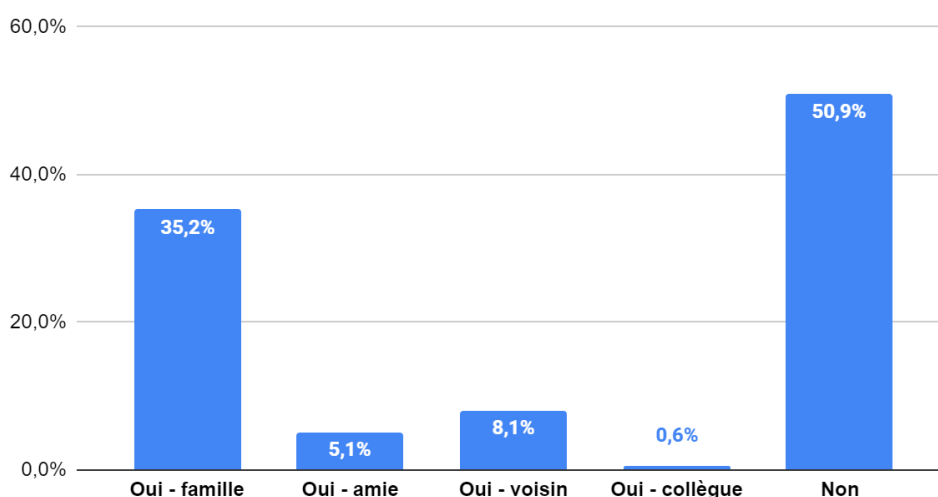


Figure 15. Proportion des personnes vulnérables aux vagues de chaleur dans l'entourage des Montréalais.e.s

Résultats : Mandats locaux

Cette 19e édition de la Patrouille verte a permis de rejoindre **12 731 personnes** sur des enjeux locaux. La gestion des matières résiduelles est la famille de mandats locaux qui a rejoint le plus grand nombre de citoyen.ne.s, soit environ 40%, suivi par la nature en ville, les saines habitudes de vie et les thématiques autres. Mis en commun, les tournées de patrouille et de porte-à-porte ont sensibilisé 66% des citoyen.ne.s auprès de qui des enjeux locaux ont été abordés. Il est important de noter que les kiosques tenus par les membres de la Patrouille verte ont tout de même eu un impact significatif en sensibilisant approximativement 2 290 personnes, ce qui représente 18%. Le thème ayant permis de joindre le plus grand nombre de citoyen.ne.s a été la disposition des bacs, la collecte des RA/MO dans les logements 9 et plus et l'herbe à poux.

Bien que le nombre de personnes rejointes par des mandats locaux ne correspond pas à l'objectif initial de 20 000, il faut garder en tête une autre dimension importante dans la comptabilisation des résultats, soit celle du temps consacré. Au contraire des mandats communs dont les retombées se quantifient en termes de portée (personnes rejointes, portes visitées, etc.), il est plus juste de constater les efforts déployés localement en termes de temps consacré. Tel que montré à la figure et au tableau 8, le nombre total d'heures consacrées aux mandats locaux correspond à plus de 45 % des heures de la Patrouille. Ce sont en effet 6 609 heures qui ont été consacrées à des mandats locaux. Tous les détails de la portée des mandats locaux se trouvent dans les tableaux 16, 17, 18 et 19, ci-dessous.

Tableau 16. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat local GMR

Mandat local: GMR									
Activités	Disposition des bacs	Horaire des collectes	Déménagement/RDD	Écocentres	Distribution de publicité	Collecte des RA/MO	Autres mandat en lien avec l'environnement	Total	Pourcentage
Distribution /Patrouille	986	16	129	0	51	893	916	2 991	59,4%
Porte à porte	413	62	79	0	0	315	344	1 213	24,1%
Appels	213	2	0	0	0	4	0	219	4,3%
Kiosques	121	0	0	41	17	179	201	559	11,1%
Animation	20	0	0	0	0	0	0	20	0,4%
Autre	26	0	0	1	0	2	5	34	0,7%
Total	1 779	80	208	42	68	1 393	1 466	5 036	
Pourcentage	35,3%	1,6%	4,1%	0,8%	1,4%	27,7%	29,1%	100%	

Tableau 17. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat local Nature en ville

Mandat local: Nature en Ville									
Activités	Biodiversité urbaine	Gestion de la faune	Agriculture urbaine	Herbe à poux	Verdissement	Ruelles vertes	Autres mandat en lien avec l'environnement	Total	Pourcentage
Distribution/ Patrouille	116	6	0	427	135	0	10	694	16,7%
Porte à porte	23	0	25	714	225	0	73	1 060	25,4%
Appels	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
Kiosques	258	24	168	84	402	23	327	1 286	30,9%
Animation	332	0	206	30	131	0	0	699	16,8%

Autre	37	0	253	98	21	3	16	428	10,3%
Total	766	30	652	1 353	914	26	426	4 167	
Pourcentage	18,4%	0,7%	15,6%	32,5%	21,9%	0,6%	10,2%	100%	

Tableau 18. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat local
Saines habitudes de vie

Mandat local: Saines habitudes de vie						
Activités	Transports verts et actifs	Alimentation saine et locale	Activités écolo-sportives	Autres mandat en lien avec l'environnement	Total	Pourcentage
Distribution/ Patrouille	26	648	0	367	1041	54,6%
Porte à porte	0	520	0	101	621	32,6%
Appels	0	0	0	0	0	0,0%
Kiosques	140	71	0	14	225	11,8%
Animation	1	0	18	0	19	1,0%
Autre	0	0	0	0	0	0,0%
Total	167	1 239	18	482	1 906	
Pourcentage	8,8%	65,0%	0,9%	25,3%	100%	

Tableau 19. Résultats détaillés des efforts de sensibilisation sur la population montréalaise pour le mandat local
Autres

Mandat local: Autres						
Activités	Camps de jour	Centres communautaires	Corvées de nettoyage	Autres mandat en lien avec l'environnement	Total	Pourcentage
Distribution/ Patrouille	0	23	0	62	85	5,2%
Porte à porte	0	0	0	751	751	46,3%
Appels	0	0	0	32	32	2,0%
Kiosques	20	0	24	176	220	13,6%
Animation	451	0	8	27	486	30,0%
Autre	4	0	30	14	48	3,0%
Total	475	23	62	1 062	1 622	
Pourcentage	29,3%	1,4%	3,8%	65,5%	100	

CARTOGRAPHIE

Le REQ compile les activités de la Patrouille verte dans une carte Google Maps pour chacun des mandats. Nous avons donc créé une carte pour chacun des quatre mandats communs. Les figures sont présentées en images ci-dessous, avec les liens correspondants.

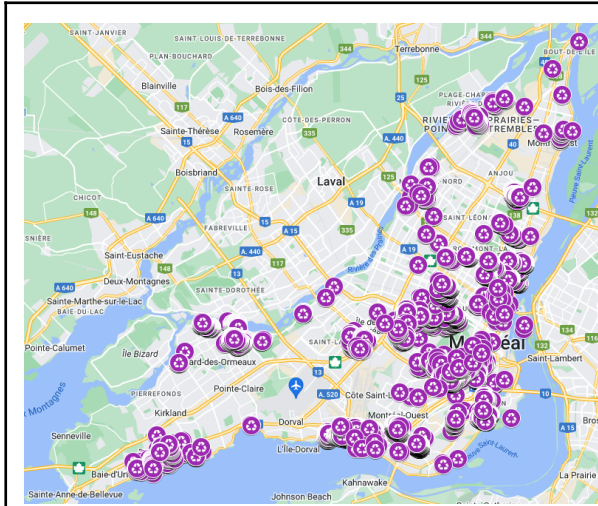


Figure 16. Carte des activités de sensibilisation du [mandat commun GMR](#) de la Patrouille verte

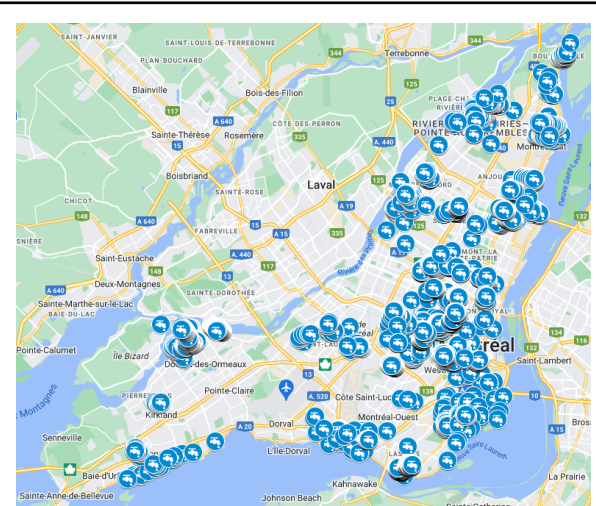


Figure 17. Carte des activités de sensibilisation du [mandat commun EAU](#) de la Patrouille verte

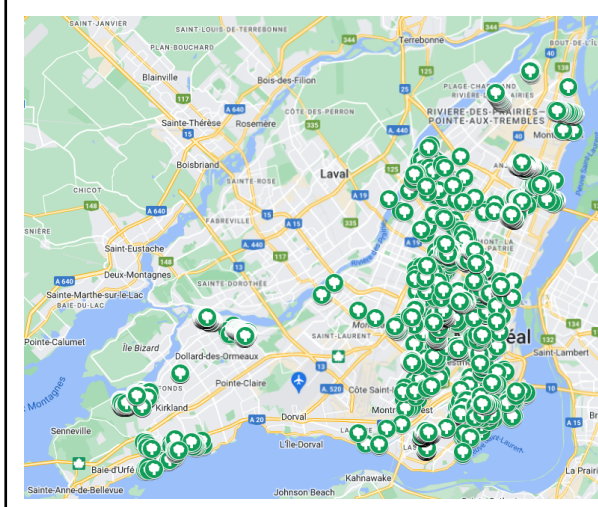


Figure 18. Carte des activités de sensibilisation du [mandat commun FORÉT](#) de la Patrouille verte

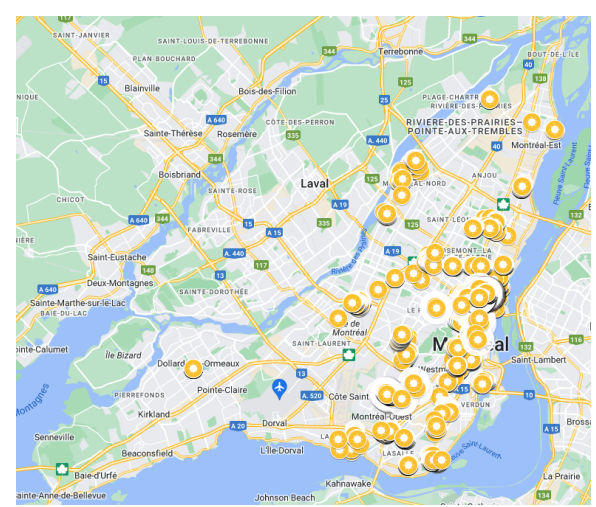


Figure 19. Carte des activités de sensibilisation du [mandat commun BTER](#) de la Patrouille verte

ADAPTATIONS DES ACTIVITÉS

Gestion du matériel

Nous avons eu plusieurs retards au niveau de la réception du matériel, que ce soit pour les nouveaux uniformes (gilet sans manche) ou les dépliants du mandat commun sur la promotion et la protection de la forêt urbaine. Ces derniers ne sont arrivés qu'à la formation de mi-mandat du 5 juillet, soit 6 semaines après le début officiel du projet. Afin que ces retards n'impactent pas le travail des patrouilleur.euse.s, nous leur avons émis la recommandation de ne pas débiter le mandat commun FORÊT avant l'obtention du matériel de travail nécessaire à sa réalisation.

Pour que les patrouilleur.euse.s ne manquent jamais de matériel au courant de leur contrat, nous leur avons permis de revenir régulièrement au bureau du REQ afin de s'en fournir davantage, selon les inventaires disponibles.

Difficultés de recrutement

Le manque de main d'œuvre étudiante et saisonnière s'est de nouveau fait ressentir cette année au sein du recrutement pour la Patrouille verte. Plusieurs pistes de solutions ont été étudiées au sein de l'équipe de gestion de la Patrouille verte du REQ pour éviter cette même problématique à la prochaine édition du projet.

1. Débuter le recrutement des membres de la Patrouille verte plus tôt dans le calendrier, et évaluer la possibilité de réaliser des entrevues de groupe.
2. Maintenir l'augmentation salariale en fonction de l'expérience des patrouilleur.euse.s vert.e.s, afin d'encourager le retour des membres de la Patrouille verte annuellement.

Échelle salariale de la Patrouille verte		
Année d'expérience	Augmentation salariale	Taux horaire - 2023
1ère année	+ 2\$ au salaire minimum	17,25\$
2ème année	+ 0,25\$	17,50\$
3ème année et plus	+ 0,50\$	17,75\$

3. Offrir un salaire plus compétitif et plus intéressant pour les étudiant.es et les jeunes adultes tout en gardant en tête les salaires déjà actifs des employé.e.s permanents dans les éco-quartiers.
4. Réaliser une troisième édition la Foire de l'emploi en transition écologique du Regroupement des éco-quartiers au printemps afin d'attirer des jeunes adultes en quête d'un emploi saisonnier.

5. Assurer une présence continue des représentant.e.s du REQ dans les salons de l'emploi, les foires, les kiosques et les ateliers dans les CÉGÉPS et les universités de la grande région métropolitaine. Et, inviter des ancien.ne.s patrouilleur.euse.s à assister les représentant.e.s du REQ lors des évènements de recrutement.
6. Évaluer la possibilité d'offrir aux étudiants de réaliser leur stage d'école au sein de la Patrouille verte.
7. Réaliser des publications sponsorisées payantes sur la plateforme web FACEBOOK où le poste d'agent de sensibilisation sera mis de l'avant.
8. Expliquer clairement les conditions de l'emploi lors des entrevues, et vérifier qu'elles ont bien été comprises, afin de limiter les départs hâtifs. Notamment en insistant sur le fait qu'une grande majorité des heures à réaliser sont en extérieur et nécessite de nombreux déplacements.

En conclusion, la prochaine édition de la Patrouille verte bâtira sur ses connaissances et ses expériences obtenues au cours de la 19^e édition du projet et adaptera ainsi ses techniques de recrutement, afin d'obtenir un meilleur taux de comblement dans tous les territoires touchés par la Patrouille verte.

COUVERTURE MÉDIATIQUE

Depuis son lancement le 29 mai, la Patrouille verte a fait l'objet de différentes publications et parutions dans les médias. Cela a octroyé une certaine visibilité au projet et a légitimé le travail des patrouilleur.euse.s aux yeux des citoyen.ne.s. Des articles sont parus dans différents journaux tels que le *Journal Métro*, *Un point cinq* ou encore le *Réseau d'Information Municipale*.

La Patrouille verte a également fait l'objet d'un reportage vidéo, [Montreal's blue and green patrols teach people proper waste and water management](#), réalisé par Global News Montreal qui a été retransmis à la télévision. Ainsi que d'une entrevue radio, [Montreal patrollers raising awareness on what should not be flushed](#), sur CJAD 800 AM (iHeart).

Les éco-quartiers ont mentionné le projet dans leurs infolettres et leurs réseaux sociaux, et le REQ a aussi réalisé plusieurs publications sur ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn). Les réseaux sociaux et le site Internet du REQ et de ses partenaires, dans le cadre du projet de la Patrouille verte, ont permis une communication spontanée et dynamique avec les citoyen.ne.s de l'île de Montréal. Cela a permis de communiquer de façon moins formelle les différents enjeux abordés et les activités réalisées par les membres de la Patrouille verte. L'ensemble des publications faites par le REQ sur la patrouille verte a permis de toucher entre le 29 mai et le 31 août près de **5 335 personnes** et de susciter plus de 300 réactions.

La publication de deux communiqués de presse, l'un au début du mandat des patrouilleur.euse.s et l'autre à la mi-mandat, a permis au REQ de partager la mission, les objectifs et les détails du projet aux différents médias de l'agglomération montréalaise. Les communiqués de presse émis pour annoncer le lancement de la 19e édition de la Patrouille verte et la mi-mandat du projet se trouvent en [annexe](#).

Voici une liste des principales parutions médiatiques de la Patrouille verte 2023 depuis son lancement :

- Ferré, Lucie (5 juin 2023). «[La Patrouille verte sillonnera les rues de Montréal encore cet été](#)», *Journal Métro*.
- Ferré, Lucie (7 juillet 2023). «[La Patrouille verte dresse son bilan de mi-parcours](#)», *Journal Métro*.
- (7 juillet 2023). «[19e édition de la Patrouille verte - La Patrouille verte pour une ville plus verte : bilan de mi-parcours](#)», *Réseau d'Information Municipale*.
- (13 juillet 2023). «[The Green Patrol returns for the 2023 season](#)», *Ville de Westmount*.
- Gelper, Noémie (19 juillet 2023). «[Les patrouilles «vertes et bleues» de retour dans les parcs cet été](#)», *Journal Métro*.
- Belmir, Maïté (14 août 2023). «[Une patrouille verte près de chez vous](#)», *Un point cinq*.

MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE

C'est avec grand bonheur, que les membres de la Patrouille verte ont encouragé lors de la 19^e édition du projet la mobilité verte et durable sur l'île de Montréal. En plus de leurs différents mandats à thématique environnementale, ils ont eu la chance de faire la promotion des différents moyens de transports verts accessibles aux citoyen.ne.s, et plus précisément sur la mobilité active en vélo-partage. Grâce à une entente de partenariat entre le Regroupement des éco-quartiers et BIXI-Montréal, les membres de la Patrouille verte ont eu la chance de se déplacer à vélo BIXI. Il est important de souligner que l'accès à cette flotte de vélos a facilité énormément le travail des patrouilleur.euse.s et cela leur a permis de couvrir un territoire plus large dans certains secteurs de l'agglomération de Montréal.

Suite à la fin de la période d'activité de la Patrouille verte 2023, il fût possible grâce à la plateforme web de BIXI-Montréal d'évaluer et d'analyser différents éléments de ce partenariat, tel que l'impact de ce mode de transport sur l'empreinte écologique des membres de la Patrouille verte. Plus de **4 700 kilomètres** ont été parcourus sur l'île de Montréal par les patrouilleur.euse.s sur des vélos réguliers BIXI. Cela représente approximativement 10 allers-retours Montréal-Québec en véhicule utilitaire sport (VUS). Ces déplacements en transport actif et durable reflètent une **économie d'essence d'environ 460 litres**.



Figure 20. Utilisation essentielle et efficace des vélos BIXI par les patrouilleur.euse.s vert.e.s dans le cadre de leur travail

APPRÉCIATION ET TÉMOIGNAGES

Le REQ a demandé aux membres de la Patrouille verte leur avis sur les mandats abordés dans le cadre de leur travail. Ils devaient noter de 1 à 10 leur niveau d'appréciation général du mandat, 1 étant très faible et 10 très élevé. De façon unanime, les projets ont été bien appréciés des patrouilleur.euse.s. Selon leurs réponses, on note que les mandats GMR et les mandats locaux sont les deux mandats qu'ils.elles aiment le plus aborder lors de la sensibilisation (figure 21).

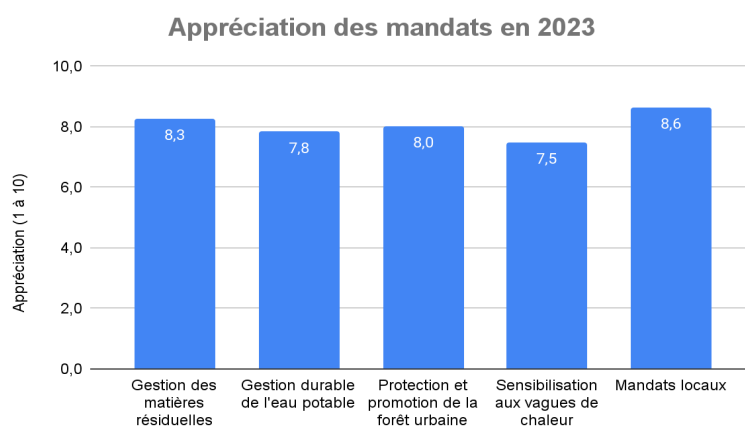


Figure 21. Appréciation générale des mandats abordés par les membres de la Patrouille verte 2023



Figure 22. Témoignages de la Patrouille verte 2023

RECOMMANDATIONS

À la lumière de commentaires formulés par les membres de la Patrouille verte et les coordonnateur.trice.s terrains du projet, le REQ émet les recommandations suivantes pour les prochaines éditions de la Patrouille verte. Évidemment, ces recommandations ne seront pas systématiquement appliquées à la prochaine édition, mais elles pourront à tout le moins en orienter les lignes directrices et permettre l'évolution du projet à une époque où il faut prioriser une transition socio-écologique.

Recrutement

- S'assurer d'avoir des binômes de travail ;
- Impliquer les arrondissements et la Ville centre dans le partage des offres d'emplois de la patrouille verte.

Transports

- S'assurer que les patrouilleur.euse.s savent faire du vélo ;
- Renouveler l'entente de partenariat avec BIXI-Montréal ;
- Tenter de développer une entente de partenariat avec la STM pour les territoires non-couverts par BIXI-Montréal.

Formation des membres de la Patrouille verte

- Ajouter une formation en début de mandat ayant comme sujet «La santé et la sécurité au travail pour les nouveaux.elle.s travailleur.euse.s» tenue par des représentant.e.s de la CNESST, tel que l'Escouade prévention nouveaux travailleurs ;
- Ajouter la visite d'un lieux-clés (station d'épuration d'eau, parc-nature, centre de tri, site d'enfouissement, etc.) ;
- Pour les membres de la Patrouille verte débutant leur contrat après la formation introductive, tenir une rencontre en ligne d'une trentaine de minutes (individuelle ou en groupe), afin de s'assurer de la compréhension de leur travail ;
- Tenir la formation de mi-mandat dans un plus grand lieu, soit au Campus de la transition écologique ou dans l'un des parcs de Montréal.

Communication

- Développer une plateforme ou un système favorisant la communication entre les membres de la Patrouille verte de différents secteurs ;
- Organiser des événements en présentiel au cours de la saison estivale avec les patrouilleur.euse.s vert.e.s afin d'encourager l'esprit de groupe et un espace d'échange.

Objectifs à atteindre

- Étendre le mandat BTER à plus d'arrondissements ;
- Réduire ou repenser l'objectif des mandats locaux dont la portée est plus qualitative que quantitative.

Matériel et outil de travail

- Fournir des uniformes de la Patrouille verte sans le logo de distanciation (mis pour la période de Covid-19), et proposer le choix entre un gilet sans manche ou un t-shirt ;
- Évaluer la possibilité financière de fournir des crèmes solaire et des troussees de premiers soins élémentaires ;
- Obtenir l'ensemble du matériel nécessaire au contrat (dépliants de la Ville, uniformes, etc), un mois avant la formation introductive ;
- Pour la collecte de données des adresses, le faire directement avec [Google My Maps](#). Cela permettrait de réduire les erreurs, et d'avoir des cartes personnalisées de suivi pour chaque Éco-quartiers, arrondissements ou villes liées participantes. Et ainsi de mieux répartir les efforts de sensibilisation d'année en année ;
- Créer une boîte à outils regroupant les animations et les ateliers développés par les patrouilleur.euse.s des années précédentes.

Idées de mandats/sujets/enjeux à aborder ou à approfondir

- Importance des infrastructures urbaines adaptées aux changements climatiques ;
 - Parc de quartier résilient pour une gestion écologique des eaux pluviales ;
 - Ruelle verte pour réduire les îlots de chaleur et les risques d'inondations.
- Importance de la biodiversité urbaine et de la protection de l'environnement ;
 - Espèces exotiques envahissantes ;
 - Pollinisateurs (plantes à pollinisateurs) ;
 - Utilisation du gazon.
- Créer un espace ou un programme où les patrouilleur.euse.s vert.e.s pourraient créer leur propre projet éco-responsable ;
 - Une piste intéressante pour les étudiant.e.s à la recherche de stage.

Variation des techniques de sensibilisation

- Il serait des plus pertinents de créer des codes QR des dépliants distribués par la Patrouille verte, afin de permettre aux citoyen.ne.s d'avoir accès aux informations sans nécessité des dépliants papiers ;
- Les services centraux et les bureaux de la Ville de Montréal pourraient fournir pour les kiosques de la Patrouille verte des affiches sur les différents mandats.

ANNEXE

Communiqué de presse de début de mandat



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

19^E ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE

LA PATROUILLE VERTE POUR UNE VILLE PLUS VERTE

Montréal, le 1 juin 2023 – Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) est fier d’annoncer que la 19^e édition de la Patrouille verte est officiellement débutée depuis le 29 mai dernier.

Cette brigade de sensibilisation environnementale composée d’une cinquantaine de patrouilleur.euse.s âgé.e.s entre 15 et 30 ans sera présente dans les rues, dans les parcs, dans les événements publics et dans tout autre endroit public de 16 arrondissements et 4 villes liées, prête à sensibiliser la population montréalaise aux différents enjeux environnementaux. Elle mettra tous ses efforts à encourager et aider les citoyen.ne.s à devenir des acteur.trice.s de changement dans leur milieu de vie par le biais d’une sensibilisation positive.



Figure 1. Portrait officiel d’une partie des patrouilleur.euse.s qui représenteront la Patrouille verte au cours de la 19^{ème} édition, avec Marie-Andrée Mauger, Responsable de la transition écologique et de l’environnement au Comité exécutif de la Ville de Montréal. Photo prise au cours de la formation du 29 mai 2023.



Quel est leur mandat ?

Sensibiliser et éduquer la population à divers enjeux environnementaux, notamment en ce qui a trait à la **promotion de la forêt urbaine et de sa protection**, à la **gestion responsable des matières résiduelles**, à une **utilisation responsable et durable de l'eau potable** et à la **transition écologique dont les changements climatiques, la résilience communautaire et les vagues de chaleur**. À ces différents mandats communs s'ajoutent des mandats locaux qui varient selon les besoins des arrondissements et des villes liées, de même que la spécificité des différents milieux de vie.

« Pour cette 19^e édition de la Patrouille verte, nous visons de sensibiliser plus de 50 000 personnes sur l'île de Montréal. Nous sommes optimistes que cet objectif sera atteint, puisque les membres de la Patrouille verte sont des jeunes motivés, compétents, qui ont à cœur la sensibilisation environnementale et qui veulent voir la population de la ville changer leurs comportements. » Clélia Sève, directrice générale du Regroupement des éco-quartiers.

La Patrouille verte 2023 : l'union fait la force

Coordonnée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ), la Patrouille verte bénéficie d'un soutien de la part des différents éco-quartiers, des Arrondissements et des villes liées participantes dans la réalisation de leurs tâches. D'ailleurs, le déploiement de la Patrouille verte est rendu possible grâce au programme Emploi d'été Canada ainsi qu'à la contribution financière de 16 arrondissements, de 4 villes liées et de la Ville de Montréal. Le Regroupement des éco-quartiers s'estime très choyé de pouvoir compter sur l'appui et le soutien de ces différents partenaires année après année.

Partenariat en mobilité durable

En 2023, nous accueillons également avec plaisir le retour de l'entente de partenariat avec l'organisme à but non lucratif BIXI. Les patrouilleur.euse.s vert.e.s auront ainsi la chance de se déplacer gratuitement dans l'agglomération montréalaise sur des vélos BIXI. Cette entente de partenariat nous permet d'encourager la mobilité verte et durable sur l'île de Montréal et ainsi en faire la promotion aux citoyen.ne.s.

À propos de BIXI Montréal

BIXI Montréal est un organisme à but non lucratif créé en 2014 par la Ville de Montréal pour gérer le système de vélo-partage dans la métropole. En 2023, le réseau comprend plus de 10 000 vélos (dont 2600 BIXI électriques) et près de 800 stations sur le territoire montréalais, ainsi qu'à Laval, Longueuil, Boucherville, Westmount, Ville de Mont-Royal et Montréal-Est. Beaucoup plus qu'un simple mode de transport, BIXI est aujourd'hui un fabuleux raccourci qui permet de circuler librement dans la ville où et quand on le désire pour aller où l'inspiration et/ou le devoir nous mène. Pour davantage d'informations, vous êtes invités à consulter le site de BIXI Montréal : [bixi.com](https://www.bixi.com)



À propos du Regroupement des éco-quartiers

Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Les 19 membres du REQ sont à la base de nombreux projets de développement durable, d'implication citoyenne et d'éducation relative à l'environnement. Investis dans des projets allant du compostage, à l'économie d'eau potable en passant par l'agriculture urbaine et la sensibilisation à l'agrire du frêne, les éco-quartiers desservent à l'année 90 % de la population montréalaise répartie dans 15 des 19 arrondissements, soit près de 1,5 millions de citoyens.

Pour en savoir plus : <https://www.eco-quartiers.org/patrouilleverte>

Pour plus de renseignements :

Margaux Dubé, Chargée de projets
Regroupement des éco-quartiers
514-507-5401 poste 102
margaux@eco-quartiers.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

19^e ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE

LA PATROUILLE VERTE POUR UNE VILLE PLUS VERTE : BILAN DE MI-PARCOURS

Montréal, le 6 juillet 2023 – Depuis le 29 mai dernier, les 50 agent.e.s de la Patrouille verte sillonnent les rues de 16 arrondissements et de 4 villes liées de l'agglomération de Montréal. Passionnés et motivés par leur mission de sensibiliser la population de Montréal aux enjeux environnementaux, les agent.e.s de la Patrouille verte ont été présents dans les rues, les parcs, les espaces verts, les événements publics et même les camps de jours de l'île de Montréal. Les enjeux environnementaux abordés par la Patrouille verte cette année sont la **gestion responsable des matières résiduelles**, la **promotion et la protection de la forêt urbaine**, la **gestion durable de l'eau potable** et la **transition écologique** qui inclut les changements climatiques, la résilience écologique et les vagues de chaleur. À ces enjeux communs s'ajoutent les **enjeux locaux** propres à chaque milieu de vie.



Figure 1. Portrait officiel des agent.e.s de la 19^e édition la Patrouille verte.
Photo prise au cours de la formation de mi-mandat du 5 juillet 2023.

À la mi-mandat, nous comptabilisons près de **8 570 personnes rejointes** (dont 6 500 par porte-à-porte) par la Patrouille verte. De ce nombre, 81% des personnes ont été jointes sur l'un des quatre mandats communs, et 19% sur les mandats locaux. La Patrouille verte a pour objectif de sensibiliser **44 000 personnes** d'ici la fin de la saison estivale 2023. En date du 26 juin, la Patrouille verte avait une progression de presque 20%. Le Regroupement des éco-quartiers est convaincu que l'équipe de la Patrouille verte réussira à rejoindre les objectifs de ces différents mandats d'ici le début du mois de septembre. Jusqu'à présent, les agent.e.s de la Patrouille verte ont déjà travaillé **4 615 heures**.

« Les agent.e.s de la Patrouille verte font tout leur possible sur le terrain pour sensibiliser la population montréalaise aux divers enjeux environnementaux qui leurs ont été confiés. Ils réalisent un travail exceptionnel et s'épanouissent à travers les multiples activités de sensibilisation qu'ils donnent. Par leur travail, ils permettent à la population d'adopter des comportements plus éco-responsables. » Margaux Dubé, chargée de projets en environnement au Regroupement des éco-quartiers.

La Patrouille verte 2023 : l'union fait la force

Coordonnée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ), la Patrouille verte bénéficie d'un soutien de la part des différents éco-quartiers, des arrondissements et des villes liées participantes dans la réalisation de leurs tâches. D'ailleurs, le déploiement de la Patrouille verte est rendu possible grâce au programme Emploi d'été Canada ainsi qu'à la contribution financière de 16 arrondissements, de 4 villes liées et de la Ville de Montréal. Le Regroupement des éco-quartiers s'estime très choyé de pouvoir compter sur l'appui et le soutien de ces différents partenaires année après année.

Partenariat en mobilité durable

En 2023, nous accueillons également avec plaisir le retour de l'entente de partenariat avec l'organisme à but non lucratif BIXI. Les patrouilleur.euse.s vert.e.s auront ainsi la chance de se déplacer gratuitement dans l'agglomération montréalaise sur des vélos BIXI. Cette entente de partenariat nous permet d'encourager la mobilité verte et durable sur l'île de Montréal et ainsi en faire la promotion aux citoyen.ne.s. Entre le 29 mai et le 26 juin, pour 20 BIXI utilisés, c'est 793 kilomètres qui ont été parcourus, ce qui a permis d'économiser 77 litres d'essence.

À propos de la Patrouille verte

De juin à août, la brigade de sensibilisation environnementale informe et sensibilise aux enjeux environnementaux de même qu'aux pratiques écoresponsables près de 40 000 citoyen.ne.s par année. La cinquantaine d'agent.e.s de la Patrouille verte vise, par le biais d'une sensibilisation positive, à encourager et aider les citoyen.ne.s à devenir des acteur.trice.s de changement dans leur milieu de vie. Ce projet du Regroupement des éco-quartiers est possible grâce à un partenariat avec Service Canada, la Ville de Montréal, les arrondissements, les villes liées, et les organismes porteurs du programme Éco-quartier.

Pour en savoir plus : <https://www.eco-quartiers.org/patrouilleverte>

À propos de BIXI Montréal

BIXI Montréal est un organisme à but non lucratif créé en 2014 par la Ville de Montréal pour gérer le système de vélo-partage dans la métropole. En 2023, le réseau comprend plus de 10 000 vélos (dont 2600 BIXI électriques) et près de 800 stations sur le territoire montréalais, ainsi qu'à Laval, Longueuil, Boucherville, Westmount, Ville de Mont-Royal et Montréal-Est. Beaucoup plus qu'un simple mode de transport, BIXI est aujourd'hui un fabuleux raccourci qui permet de circuler librement dans la ville où et quand on le désire pour aller où l'inspiration et/ou le devoir nous mène. Pour davantage d'informations, vous êtes invités à consulter le site de BIXI Montréal : bixi.com



Pour plus de renseignements sur la Patrouille verte ou le REQ :

Margaux Dubé, Chargée de projets
Regroupement des éco-quartiers
514-507-5401 poste 102
margaux@eco-quartiers.org